

MINISTRE DU PLAN ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET
DE LA COMPTABILITE NATIONALE

ENQUETE BUDGET - CONSOMMATION

SEPTEMBRE 1983 - SEPTEMBRE 1984

PRINCIPAUX RESULTATS DEFINITIFS
SUR LES DEPENSES DES MENAGES

PREMIER PASSAGE

SEPTEMBRE 1983 - NOVEMBRE 1983

YAOUNDE, SEPTEMBRE 1986

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

- A. DEFINITION DU "PASSAGE"
- B. DEFINITION DU MENAGE
- C. DEFINITION DES ZONES AGROECOLOGIQUES
- D. DEFINITION DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (C.S.P)
- E. DEFINITION DES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MENAGES
- F. DEFINITION DES DEPENSES NON LIEES A LA CONSOMMATION FINALE DES MENAGES

PREMIERE PARTIE : LES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MENAGES (en espèces)

CHAPITRE I. STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE.

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. STRUCTURE GENERALE PAR C.S.P.
- C. STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE SELON LE MILIEU

CHAPITRE II. DEPENSES D'ALIMENTATION, BOISSONS ET TABACS

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE SELON LA C.S.P.

CHAPITRE III. DEPENSES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE PAR C.S.P.

CHAPITRE IV. DEPENSES DE MAISON

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE PAR C.S.P.

.../...

CHAPITRE V. DEPENSES DE SANTE ET DE SOINS PERSONNELS

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE PAR C.S.P.

CHAPITRE VI. DEPENSES DE TRANSPORTS ET DE COMMUNICATION

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE PAR C.S.P.

CHAPITRE VII. DEPENSES D'EDUCATION ET LOISIRS

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE PAR C.S.P.

**DEUXIEME PARTIE : LES DEPENSES NON LIEES A LA CONSOMMATION FINALE
DES MENAGES**

**CHAPITRE I. STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES NON LIEES A LA
CONSOMMATION FINALE**

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE
- C. ETUDE PAR C.S.P.

**CHAPITRE II. STRUCTURE DETAILLEE DES DEPENSES NON LIEES A LA
CONSOMMATION FINALE**

- A. VUE D'ENSEMBLE
- B. ETUDE REGIONALE

ANNEXES.

**ANNEXE I. STRUCTURE DE L'ECHANTILLON
DONNEES SUR LA POPULATION**

ANNEXE II. BREVE PRESENTATION DE L'ENQUETE BUDGET-CONSOMMATION

AVANT - PROPOS

L'attention du lecteur est attirée sur les trois points suivants :

1° Il s'agit d'une description des résultats définitifs portant sur les trois premiers mois (premier passage) ⁽¹⁾ de l'Enquête. Celle-ci ayant duré douze mois, l'effet des variations saisonnières pourrait expliquer le montant de certains chiffres qui s'avèrent être soit faibles soit élevés.

2° Ce rapport ne traite que des dépenses des ménages uniquement du point de vue de leur structure et de leur distribution.

A. Ngassam
3° Comme pour toute enquête par sondage, les données obtenues sont des estimations qui peuvent être entachées d'erreurs dues à l'observation ou à l'échantillonnage. Ces estimations sont d'autant plus fiables que le nombre d'unités observées est élevé dans un domaine de référence donné.

La première partie du rapport traite de la dépense de consommation finale tandis que la seconde aborde l'étude de la dépense non liée à la consommation finale des ménages.

Le présent rapport a été rédigé par Monsieur **André NGASSAM**,
CHARGE d'ETUDES à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (Bureau Central des Recensements et Enquêtes).

(1) Les passages se présentent ainsi qu'il suit :

- premier passage : septembre-octobre-novembre 1983
- deuxième passage : décembre 1983, janvier, février 1984
- troisième passage : mars-avril-mai-1984
- quatrième passage : juin-juillet-août 1984.

(1)

INTRODUCTION

L'enquête Budget-Consommation a porté sur un échantillon de 5 521 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national.

Elle a été exécutée sur le terrain du 5 septembre 1983 au 23 septembre 1984.

Au cours de l'Enquête, les données collectées ont porté sur :

- les caractéristiques socio-démographiques de la population
- la structure des dépenses, des revenus et des recettes des ménages
- l'autoconsommation alimentaire en milieu rural
- la structure de l'habitat.

Avant de présenter les résultats sur les dépenses des ménages, il est utile de rappeler les définitions de certains concepts utilisés.

A. DEFINITION DU PASSAGE.

Afin de pouvoir étudier l'influence des variations saisonnières sur le comportement socio-économique de la population, l'Enquête a été organisée en quatre passages ou trimestres.

Chaque ménage sélectionné a été observé durant une période de douze mois, à raison de quatre visites par passages.

Les passages s'échelonnent dans le temps ⁽²⁾ ainsi qu'il suit :

- premier passage : septembre, octobre, novembre 1983
- deuxième passage : décembre 1983, janvier, février 1984
- troisième passage : mars, avril, mai 1984
- quatrième passage : juin, juillet, août 1984.

(1) Pour plus de détails sur la méthodologie de l'Enquête, se reporter à l'annexe II du présent rapport.

(2) A cause des difficultés liées aux déplacements des enquêteurs, ce calendrier n'a pas été rigoureusement respecté dans certaines régions.

.../...

B. DEFINITION DU MENAGE.

On a appelé " ménage " un groupe de personnes avec ou sans lien de parenté vivant ensemble sous le même toit, prenant leur repas ensemble, mettant une partie ou la totalité de leur revenu en commun pour la bonne marche du groupe.

Cette définition n'exclut pas les ménages d'une seule personne.

Le "chef de ménage" est l'autorité reconnue comme telle par les autres membres du ménage.

En dehors de la taille du ménage et de sa région de résidence, les autres critères de différenciation ou d'analyse se rapportent au chef de ménage, même s'il y a plusieurs actifs dans le ménage.

C. DEFINITION DES ZONES AGROECOLOGIQUES.

La stratification adoptée a isolé les deux grandes villes, Yaoundé et Douala, qui présentent chacune un intérêt particulier.

Le reste du pays a été divisé en quatre zones agroécologiques plus ou moins homogènes sur le plan de culture de rapport :

1. Zone "Cacao-Tabac" : provinces du Centre, du Sud et de l'Est.
2. Zone "Café" : Provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest et Départements du Moungo et de la Mémé.
3. Zone "Coton-Elevage" : Provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.
4. Zone "Non-classée" : Provinces du Sud-Ouest et du Littoral, à l'exception des départements de la Mémé et du Moungo.

D. DEFINITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.

Les catégories socio-professionnelles ont été définies selon trois critères : le secteur d'activité, le statut dans l'emploi et l'emploi occupé.

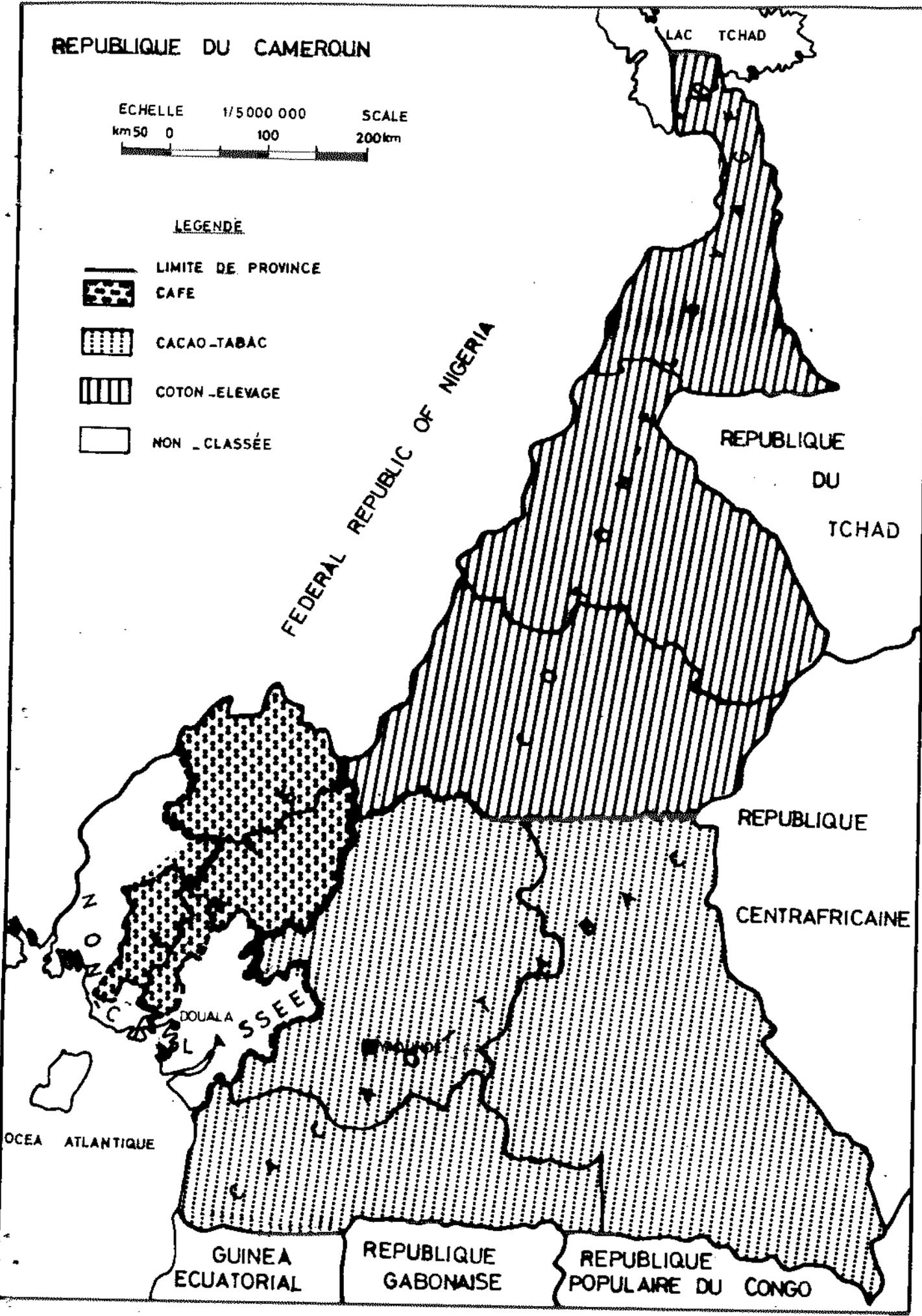
.../...

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

ECHELLE 1/5 000 000 SCALE
km 50 0 100 200km

LEGENDE

-  LIMITE DE PROVINCE
-  CAFE
-  CACAO-TABAC
-  COTON-ELEVAGE
-  NON-CLASSEE



Huit catégories au total ont été retenues :

- . **Exploitants agricoles** : tout propriétaire d'exploitation agricole ou d'élevage, exerçant à titre individuel ou avec l'aide des membres de sa famille ou encore employant une main-d'oeuvre.

- . **Salariés agricoles** : Toute personne travaillant dans une exploitation agricole ou d'élevage et recevant en contre-partie une rémunération en espèce ou en nature.

- . **Professions indépendantes** : Fait partie de ce groupe tout personnel des professions scientifiques, techniques, industrielles, commerciales et artisanales (y compris la pêche et la sylviculture) exerçant à titre personnel quelle que soit sa catégorie dans la profession.

- . **Cadres supérieurs** : Fonctionnaires des catégories A1, A2, Contractuels des catégories 10, 11 et 12 travaillant dans les secteurs public et privé.

- . **Cadres moyens** : Fonctionnaires des catégories B1 et B2, agents de maîtrise et agents contractuels des catégories 8 à 9 travaillant dans les secteurs public ou privé.

- . **Employés** : Fonctionnaires des catégories C et D, agents de l'Etat, Employés de bureau, employés de commerce, clergé.

- . **Ouvriers** : Ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés, manoeuvres, domestiques, ménagères, marins et pêcheurs.

.../...

- . Inactifs : Anciens agriculteurs, retirés des affaires, retraités, étudiants et élèves, militaires du contingent.

Il convient de noter que chacune de ces catégories socioprofessionnelles ne correspond pas nécessairement à un niveau de vie suffisamment homogène. Compte tenu de l'importance relative des catégories dans l'échantillon, des regroupements ont dû être faits afin que leurs effectifs soient suffisamment nombreux pour rendre les résultats significatifs.

E. DEFINITION DES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MENAGES.

La dépense de consommation finale est définie comme la somme des fonctions de dépenses suivantes :

- . Alimentation : Boissons et Tabacs : Ensemble des dépenses alimentaires, de boissons et de tabacs y compris les provisions périodiques, mais non compris les dépenses hors du domicile et l'autoconsommation.
- . Habillement et chaussures : Achats de vêtements, de tissus, de chaussures et les dépenses qui y sont afférentes.
- . Maison : Ensemble des dépenses afférentes à l'habitation : loyer, charges, dépenses d'équipement et d'entretien de logement : non compris d'une part l'achat de logement et de terrain, et d'autre part une estimation du loyer fictif pour les ménages propriétaires de leurs logements et les ménages logés gratuitement.
- X. Santé et soins personnels : Ensemble des dépenses de soins médicaux, de soins personnels et d'achat de produit de toilette et de beauté.

.../...

- . Transport et Communication : Ensemble des dépenses relatives au transport privé et public et aux moyens de communication, essentiellement le téléphone et la poste.

- . Education et loisirs : Ensemble des dépenses consacrées à la scolarité (fournitures scolaires, frais de pension...) à la culture et aux loisirs (achat d'appareils de loisirs, spectacles, collation hors du ménage, repas au restaurant).

f. DEFINITION DES DEPENSES NON LIEES A LA CONSOMMATION FINALE DES MENAGES.

Les dépenses non liées à la consommation finale des ménages comprennent :

- . les dépenses de construction (matériaux, frais de construction et de réparation).
- . les dépenses relatives aux exploitations familiales agricoles.
- . les dépenses relatives aux exploitations familiales non agricoles.
- . Les dépenses et autres sorties d'argent.

Le poste "Autres dépenses et sorties d'argent" non liées à la consommation finale comporte :

- les engagements financiers (prêts consentis, remboursement d'emprunts reçus, versements de tontine, achat de titres et d'obligation).
- La cotisation à la C.N.P.S.
- Les dons et cadeaux en espèces consentis.
- Les pensions alimentaires versées.
- Les amendes et les frais de justice payés.
- Les dépenses afférentes aux cérémonies de mariage, baptême, funérailles, anniversaires.
- les dommages-intérêts et indemnités au tiers.

.../....

PREMIERE PARTIE : LES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE
DES MENAGES (en espèces)

Cette première partie du rapport comporte trois volets : Dans un premier temps, la structure générale des dépenses de consommation finale des ménages telle qu'elle se dégage après le premier passage (septembre 1983-octobre-novembre 1983) est présentée au niveau national selon la répartition de la dépense de consommation finale par personne et suivant les principales fonctions de consommation.

En second lieu, afin de mettre en évidence des différences de comportement pouvant exister entre différents groupes de ménages, on étudie l'influence de deux caractéristiques des ménages sur leur comportement de consommation : la catégorie socioprofessionnelle (C.S.P.) du chef de ménage et la région de résidence du ménage.

Enfin chaque fonction de consommation est étudiée suivant les deux critères définis précédemment.

CHAPITRE 1. STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE
(en espèces)

A. VUE D'ENSEMBLE

Au cours du premier passage de l'Enquête (septembre, octobre, novembre 1983), les dépenses de consommation finales des ménages pour l'ensemble du Cameroun se sont élevées à 236.687.703.006 de francs CFA, correspondant à une population estimée à 8.851.394 habitants⁽¹⁾ en septembre 1983.

Cette dépense se répartit d'une façon disproportionnée entre les différents postes budgétaires.

C'est au poste "Alimentation, Boissons et Tabacs" que le ménage a consacré la plus grande partie de son budget, soit 11 332 F CFA par personne correspondant à une part budgétaire⁽²⁾ de l'ordre de 42%

Sur les 58 % du budget affectés aux dépenses non alimentaires, c'est le poste "Education et Loisirs" qui retient la part la plus importante, soit 16 % de l'ensemble du budget.

On peut remarquer que trois groupes de dépenses ont des parts budgétaires relativement proches ; ce sont :

- Habillement et chaussures (11,3 %)
- Maison (12,6 %)
- Transports et communications (11,6 %).

Tableau 1 : Coefficients budgétaires en valeur (F CFA) et en pourcentage.

Fonctions de consommation	Valeur totale (F CFA)	Dépense de consommation finale par personne	
		en valeur F CFA	en pourcentage
Alimentation, boissons et tabacs	100.253.637.357	11.322	42,3
Habillement et chaussures	26.701.432.379	3.108	11,3
Maison	29.746.101.592	3.363	12,6
Santé et soins personnels	14.755.414.078	1.668	6,2
Transport et communication	27.354.231.580	3.091	11,6
Education et loisirs	37.876.886.020	4.278	16,0
T O T A L	236.687.703.006	26.740	100,0

(1) Voir Annexe I

(2) La part budgétaire ou coefficient budgétaire d'un poste donné se définit comme étant la proportion du budget affecté à ce poste.

B. STRUCTURE GENERALE PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Le tableau 2 donne la structure de la dépense de consommation finale par catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

En premier lieu, il est intéressant de remarquer que les ménages des cadres moyens, ceux des employés et des ouvriers ont des structures de consommation comparables et très proches de celle du ménage moyen.

On constate d'autre part que :

- a- pour toutes les C.S.P., le premier poste de dépense est l'alimentation
- b- pour toutes les catégories socioprofessionnelles (C.S.P.), à l'exception des cadres supérieurs, des exploitants agricoles et des employés, le poste Education vient en seconde position ; Ce rang est occupé par l'habillement chez les exploitants agricoles et par les transports et communications chez les cadres supérieurs.
- c- à l'exception des exploitants agricoles, le poste Santé et Soins Personnels occupe le dernier rang.

En conclusion, deux catégories socioprofessionnelles se démarquent de la tendance moyenne :

- les ménages des exploitants agricoles, dont plus de 50 % de budget (50,5 % exactement) ont été alloués à l'Administration, boissons et Tabacs et 6 % seulement à l'Education et aux loisirs.
- les ménages des cadres supérieurs, dont moins du tiers des dépenses ont été affectées à l'Alimentation et 23 % environ affectées aux transports et Communications.

.../....

Tableau 2 : Structure générale des dépenses de consommation finale suivant la C.S.P. du chef de ménage.

(en %)

(Premier passage)

(Postes de dépenses)	C.S.P	: Exploitant : agricoles	: Salariés : agricoles : Indép.	: Professions : Indép.	: Cadres : supérieurs	: Cadres : moyens	: Employés	: Ouvriers	: Inactifs
Alimentation		50,5	40,7	38,6	31,9	39,1	40,1	43,0	46,3
Habillement		15,1	10,8	8,1	9,4	11,5	10,1	10,1	10,8
Maison		12,1	9,7	11	18,2	14,2	15,8	13,4	13,3
Santé		7,6	7,5	5,4	5,5	5,6	5,7	5,8	6,6
Transports et communications		8,5	15,6	15,4	22,8	12,3	12,8	11,7	9,0
Education et Loisirs		6,2	15,7	21,5	12,2	17,3	15,5	16,0	14,0
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La dépense moyenne de consommation finale par ménage s'est élevée à 154.215 F CFA (Tableau 3). On note des différences importantes entre les diverses catégories socioprofessionnelles.

La moyenne par ménage s'est élevée à 908.155 F CFA pour les cadres supérieurs. Viennent ensuite par ordre décroissant :

- employés et cadres moyens (398.508 F CFA et 318.143 F CFA respectivement)
- professions indépendantes (263.666 F CFA)
- ouvriers (257.102 F CFA)
- inactifs (182.268 F CFA)
- salariés agricoles (130.879 F CFA)
- exploitants agricoles (86.208 F CFA)

Pour chaque fonction de dépense, la dépense par ménage est plus élevée chez les cadres supérieurs et les cadres moyens.

Les exploitants agricoles occupent le dernier rang pour toutes les fonctions de consommation.

.../..

Tableau 3 : Dépense moyenne de consommation finale par ménage selon la C.S.P. du chef de ménage

(en F CFA)

(Premier passage)

(Poste)	C.S.P.	Exploi- tants a- gricoles :	Salaria- s agricoles :	Profes- sions indé- pendantes :	Cadres supé- rieurs :	Cadres moyens :	Employés :	Ouvriers :	Inactifs :	Ensemble
Alimentation		43.535	53.268	101.775	289.701	124.394	159.802	110.554	84.390	65.321
Habillement		13.017	14.135	21.357	85.367	36.586	40.249	25.967	19.685	17.397
Maison		10.431	12.695	29.003	165.284	45.176	62.964	34.452	24.242	19.381
Santé		6.552	9.816	14.238	49.948	17.816	22.715	14.912	12.030	9.614
Transport		7.328	20.418	40.604	207.059	39.132	51.009	30.081	16.404	17.823
Education		5.345	20.548	56.668	110.795	55.039	61.769	41.136	25.518	24.679
Ensemble		86.208	130.879	263.666	908.155	318.143	398.508	257.102	182.268	154.215

Au cours du premier passage, les ménages des exploitants agricoles, 63,6 % de l'ensemble des ménages n'ont effectué que 35,5 % des dépenses.

La répartition se présente comme suit pour les autres catégories socioprofessionnelles :

- les ménages des cadres moyens et de employés ont contribué pour 17 % des dépenses et ne représentent que 7,1 % des ménages.
- Ceux des ouvriers ont effectué 12,6 % des dépenses (7,5 % de l'ensemble des ménages).

Tableau 4 : Répartition (en %) des ménages et des dépenses de consommation finale selon la C.S.P. du chef de ménage.

(Premier passage)

()	Exploi- tants a- gricoles :	Sala- riés a- gricoles :	Profes- sions indé- pendantes :	Cadres supé- rieurs :	Cadres moyens :	Em- ployés :	Ouvriers :	Inactifs :	Non- Dés- :	TOTAL
Ménages (en %)	63,6	2,3	9,9	0,6	2,4	4,7	7,5	6,7	2,3	100,0
Dépenses (en %)	35,5	1,9	16,9	3,8	4,9	12,1	12,6	7,9	4,4	100,0
	0,55	0,82	1,7	6,3	2,0	2,57	1,65	1,17	1,9	

.../...

Le tableau 5 donne pour chaque fonction de dépenses, la répartition en pourcentage de leur consommation par C.S.P.

Par rapport au pourcentage moyen du total des dépenses de consommation finale, les C.S.P se distinguent avec une part relativement plus élevée concernant :

- . Exploitants agricoles : Alimentation, Habillement, Equipement de maison, santé et soins personnels.
- . Salariés agricoles : Santé et soins personnels, Transports et Communication.
- . Professions indépendantes : Transports et Communications, Logement-eau, Education et Loisirs.
- . Cadres Supérieurs : Logement-eau, Equipement de maison.
- . Cadres moyens : Habillement, Logement-eau, Equipement de maison, Transports et Communications, Educations et Loisirs.
- . Employés : Logement-eau, Equipement de maison, Transport et Communication.
- . Ouvriers : Alimentation, Logement-eau, Transport et Communication.
- . Inactifs : Alimentation, Logement-eau, Santé et soins personnels.

Enfin, il est intéressant de signaler les postes dont 20 % (ou plus) sont absorbés par une C.S.P. :

- . Alimentation, Boissons et Tabacs : exploitants agricoles (38,5 %)
- . Habillement et chaussures : Exploitants agricoles (43,2 %)
- . Logement et eau : Exploitants agricoles 23 %)
- . Santé et soins personnels : Exploitants agricoles (39,8 %)

.../...

- . Transports et Communications : exploitants agricoles (23,8 %) et professions indépendantes (22,5 %)
- . Education et Loisirs : Exploitants agricoles (32,5 %) et Professions indépendantes (22,6 %).

Tableau 5 : Dépenses de consommation finale selon la C.S.P. du chef de ménage.

(Poste de dépenses)	(en %)									
	C.S.P. : Exploitants agricoles	Salarés agricoles	Professions indépendantes	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Non-déclaré	TOTAL
Alimentation	38,5	1,9	15,4	2,8	4,5	11,5	12,7	8,7	4,0	100,0
Habillement	43,2	1,8	12,2	3,2	5,0	10,9	11,2	7,6	4,9	100,0
Logement eau	23,1	1,2	17,0	5,4	5,6	18,0	14,8	10,5	4,2	100,0
Équipement de Maison	38,7	1,7	12,7	5,6	5,5	12,7	11,9	16,4	4,8	100,0
Santé et soins personnels	39,8	2,3	14,6	3,3	4,4	11,2	11,7	8,4	4,2	100,0
Transports et Communications	23,8	2,6	22,5	7,4	5,2	13,4	12,7	6,1	6,2	100,0
Education et Loisirs	32,5	1,9	22,6	2,9	5,3	11,7	12,6	6,9	3,6	100,0

C. STRUCTURE GENERALE DES DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE SELON LE MILIEU

Le tableau 6 laisse transparaître une forte disparité dans la répartition de la masse des dépenses.

Ainsi les grandes villes qui regroupent que 10,9 % de l'ensemble des ménages, accaparent 31,6 % de la masse des dépenses, alors que le reste du pays ne dispose que de 68,4 % de cette masse pour un effectif de 89,1 % des ménages.

.../...

Cette différence diminue légèrement si l'on considère la correspondance population et masse de dépenses, les tailles des ménages étant plus fortes dans les grandes villes que dans le reste du pays.

On peut remarquer que deux zones agroécologiques sont faiblement représentées dans la répartition des dépenses si l'on tient compte de leurs poids respectifs dans la population totale. Il s'agit de la zone Coton-Elevage (33,6 % de l'ensemble des ménages et 21,2 % des dépenses) et de la zone non-classée (6,3 % des ménages contre 5,4 % des dépenses).

Si on considère le niveau des dépenses moyennes comme un indicateur de niveau de vie moyen, on remarque que le degré de concentration urbaine constitue un élément de différenciation des niveaux de vie ; en effet, la dépense moyenne par personne passe de 20.633 F CFA dans le reste du pays à 68.130 F CFA à Douala et à 81.890 F CFA à Yaoundé.

Dans le reste du pays, l'écart entre les niveaux de dépense par personne des différentes zones n'est pas appréciable : il varie entre 18.460 F CFA dans la zone agroécologique Coton-Elevage à 25.169 F CFA dans la zone non-classée.

Tableau 6 : Structure des dépenses de consommation finale selon les zones agroécologiques.

(en %)	(Premier passage)							
	: Cacao : Tabac :	: Café :	: Coton : Elevage :	: Non- Classée :	: Yaoundé :	: Douala :	: Grandes villes :	: Restes du pays)
(Ménages (en %))	: 17,4	: 31,8	: 33,6	: 6,3	: 5,3	: 5,6	: 10,9	: 89,1)
Population (en %)	18,5	33,4	31,1	5,7	5,6	5,7	11,3	88,7
Dépenses de consommation finale (en %)	15,9	26,0	21,2	5,4	17,0	14,5	31,6	68,4
Moyenne par personne	22 954	20 816	18 460	25 169	81 890	68 130	74 197	20 633
Moyenne par ménage	140 899	125 836	97 309	131 895	498 793	392 189	443 734	118 442

.../...

Quel que soit le milieu, les dépenses d'Alimentation occupent le premier rang, les parts budgétaires correspondantes atteignant 55 % dans la zone Coton-Elevage et 47,7 % dans la zone non-classée.

Quand on considère la structure des dépenses non alimentaires, on remarque la prédominance (zone Coton-Elevage exceptée) des dépenses consacrées à l'Education. Néanmoins cette prédominance est nettement différente d'un milieu à un autre : 22 % à Yaoundé, 18,5 % dans la zone café, 17,4 % à Douala, 16,6 % dans la zone cacao-tabac.

TABLEAU 7 : Structure des dépenses de consommation finale selon les zones agroécologiques.

(en %)

(Premier passage)

Postes de dépenses	Dépense par personne en pourcentage (%)					
	Cacao : Tabac	Café	Coton- : Elevage	Non- : Classée	Yaoundé	Douala
Alimentation, Boissons et Tabacs	37,9	39,8	54,8	47,7	34,5	40,8
Habillement et chaussures	14,4	10,6	12,4	11,1	10,8	8,1
Maison	12,3	9,8	12,7	12,7	15,6	14,1
Santé et soins personnels	6,1	8,4	3,7	7,1	5,2	7,1
Transports et communications	12,7	12,9	9,1	6,5	12,1	12,7
Education et Loisirs	16,6	18,5	7,4	14,9	21,8	17,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les parts budgétaires en valeur (Tableau 8) les plus élevées se rencontrent dans les grandes villes, les écarts avec le reste du pays étant apparents pour toutes les fonctions de dépense.

A l'exception du poste "Santé et Soins personnels", le niveau de dépense par tête est plus élevé à Yaoundé qu'à Douala, les écarts étant assez significatifs pour les postes suivants :

- Habillement : 8 850 F CFA à Yaoundé contre 5 520 F CFA à Douala
- Education et Loisirs : 17 840 F CFA à Yaoundé contre 11 690 F CFA à Douala.
- Maison : 12.780 F CFA à Yaoundé contre 9 620 F CFA à Douala.

.../..

Tableau 8 : Dépenses moyennes de consommation finale par tête selon les zones agroécologiques.

(en valeur F CFA)

(premier passage)

Postes de dépenses	Dépense par personne (en F CFA)					
	Cacao Tabac	Cafe	Coton- Elevage	Non- Classée	Yaoundé	Douala
Alimentation, Boissons et Tabacs	8 707	8 288	10 020	12 008	28 220	17 790
Habillement et chaussures	3 316	2 209	2 330	2 798	8 850	5 520
Maison	2 813	2 036	2 380	3 193	12 780	9 620
Santé et soins personnels	1 397	1 752	690	1 782	4 280	4 830
Transports et Communications	2 914	2 684	1 679	1 634	9 920	8 680
Education et Loisirs	3 807	3 847	1 343	3 754	17 840	11 690
T O T A L	22 954	20 816	18 460	25 169	81 890	68 130

CHAPITRE II : DEPENSES D'ALIMENTATION, BOISSONS ET TABACS.

A. VUE D'ENSEMBLE

Les dépenses d'alimentation, boissons et tabacs ont été regroupées suivant neuf catégories comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 9 : Dépenses moyennes d'alimentation, boissons et tabacs par tête.

(Ensemble du pays)

(Premier passage)

Postes de dépenses	Dépense par personne	
	en valeur F CFA	en pourcentage (en %)
Céréales et produits céréaliés	2.014	17,8
Féculents et amidons	1.178	10,4
Légumes-légumineuse et graines	1.055	9,3
Fruits et Noix	368	3,3
Laits, produits laitiers et oeufs	286	2,5
Huiles, graisses et divers	1.572	13,9
Viandes-charcuterie, volailles et insectes	2.120	18,7
Poissons, crustacés et Mollusques	1.444	12,8
Boissons et Tabacs	1.284	11,3
T O T A L	11.322	100,0

Les "viandes, volailles et insectes" accaparent la part la plus importante du budget alimentaire dans la proportion de 19 % environ. Suivent de très près (18 % environ) les céréales et leurs dérivés.

.../.....

Suivant l'importance budgétaire de chaque poste, on peut constituer trois grands groupes de dépenses :

a) Le premier groupe, qui couvre environ 85 % de toutes les dépenses d'"alimentation, boissons et tabacs", est constitué par les groupes de produits ayant une part dans le budget alimentaire supérieure à 10 %. Il s'agit des produits suivants :

- viandes : 19 %
- Céréales : 18 %
- huiles et divers : 14 %
- poissons et crustacés : 13 %
- boissons pris à domicile : 11 %
- féculents et amidons : 10 %.

b) Le deuxième groupe est formé par les produits ayant une part comprise entre 5 % et 10 %. Seul le poste "légumes et graines" rentre dans cette catégorie avec 9 %.

c) Le troisième groupe, couvrant les 6 % des dépenses d'alimentation boissons et tabacs, se compose de produits dont les parts sont inférieures à 5 % :

- fruits et noix 3 %
- laits et produits laitiers : 3 %.

Notons qu'il s'agit ici uniquement des dépenses monétaires. L'intégration de l'autoconsommation dans ces dépenses alimentaires pourrait modifier quelque peu la structure ainsi dégagée ; en particulier le poste "Céréales et produits céréaliers" pourrait être le plus important.

Lorsqu'on procède à une classification des produits non suivant leur homogénéité mais suivant l'ordre décroissant de leurs parts budgétaires, cinq catégories peuvent être constituées :

1 : Produits alimentaires dont les parts budgétaires sont supérieures ou égales à 5 %.

Comme l'indique le tableau 10, trois produits appartiennent à cette catégorie et totalisent une part budgétaire de l'ordre de 19 %.

.../...

Le produit le plus consommé au cours des trois premiers mois de l'enquête est la viande de boeuf avec os (8,3 % des dépenses alimentaires) soit une dépense par tête égale à 936 F CFA.

Tableau 10 :

(Premier passage)

P R O D U I T S	Dépense par personne	
	en valeur (F CFA)	en pourcentage (%)
Viande de boeuf avec os	936	8,3
Poissons de mer	648	5,7
Poisson fumé ou séché	596	5,3
T O T A L	-	19,3

2. Produits ayant des coefficients budgétaires compris entre 3 % et 5 %.

On retrouve dans cette catégorie :

- le riz : 4,7 % des dépenses alimentaires correspondant à une dépense par personne de 527 F CFA.
- l'huile de palme brute (4,5 % des dépenses alimentaires), la bière (4,2 % des dépenses) et le pain (3,5 % des dépenses).

Tableau 11 :

(Premier Passage)

P R O D U I T S	Dépense par personne	
	en valeur (F CFA)	en pourcentage (%)
Riz	527	4,7
Huile de palme brute	510	4,5
Bière	480	4,2
Pain	396	3,5
T O T A L	-	16,9

.../...

3. Produits dont les parts budgétaires sont comprises entre 2 % et 3 %.

Le tableau 12 montre que ces produits (au nombre de sept), totalisent un coefficient budgétaire égal à 17,8 %.

- Les produits les plus importants dans cette catégorie sont :
- mil et sorgho : 2,9 % des dépenses d'alimentation,
 - plantain : 2,8 %
 - mouton et chèvre sur pied : 2,8 %
 - arachide séchée, décortiquée : 2,7 %.

Tableau 12 :

(Premier Passage)

P R O D U I T S	Dépense par personne	
	en valeur (F CFA)	en pourcentage %
Mil et sorgho	331	2,9
Plantain	322	2,8
Mouton et chèvre sur pied	312	2,8
Arachide séchée décortiquée	305	2,7
Viande de boeuf sans os	266	2,3
Beignet de farine de blé	247	2,1
Mais	237	2,1
T O T A L	-	17,8

4. Produits ayant des parts budgétaires comprises entre 1 % et 2 %.

Ces produits sont au nombre de onze et totalisent un coefficient budgétaire égal à 14,3 %.

.../...

Le tableau 13 ci-après indique que dans cette catégorie, le macabo (1,9 % des dépenses alimentaires), le sucre raffiné cristallisé (1,5 % des dépenses), l'huile de palme raffinée (1,4 % des dépenses) sont les plus importants.

Tableau 13 :

(Premier Passage)

P R O D U I T S	Dépense par personne	
	EN VALEUR (FCFA)	En pourcentage %
Macabo	211	1,9
Sucre raffiné	171	1,5
Huile de palme raffinée	158	1,4
Cigarettes locales	156	1,4
Poulet (viande)	153	1,3
Vin	140	1,2
Noix de Kola	139	1,2
Huile de coton	137	1,2
Sel	132	1,2
Tomate fraîche	119	1
T O T A L	-	14,3

5. Produits ayant des parts budgétaires comprises entre 0,5 % et 1 %.

Le tableau 14 présente l'ensemble des produits, dix-neuf au total, soit un coefficient budgétaire total de l'ordre de 12,3 %.

Les dépenses par personne les plus importantes concernent :

- l'igname : 104 F CFA
- l'huile d'arachide raffinée 98 F CFA
- l'oignon : 89 F CFA

.../...

Tableau 14 :

(Premier passage)

P R O D U I T S	Dépense par personne	
	en valeur F CFA	En pourcentage %
Igname	104	0,9
Huile d'arachide raffinée	98	0,9
Oignon	89	0,8
Cube maggi	83	0,7
Haricot sec	83	0,7
Farine de manioc	80	0,7
Oeufs	77	0,7
Gibier frais	75	0,7
Limonade	74	0,7
Pomme de terre fraîche	72	0,6
Banane douce	72	0,6
Poisson d'eau douce	70	0,6
Huile d'arachide ordinaire	66	0,6
Bâton de manioc	65	0,6
Gombo	62	0,5
Patate fraîche	62	0,5
Folon	59	0,5
Cigarettes importées	55	0,5
Lait entier condensé sucré	53	0,5
T O T A L		12,3

Par ailleurs, le tableau 15 permet de hiérarchiser les postes en fonction du nombre de produits consommés et de leurs parts budgétaires.

Sur les 219 produits consommés au cours du premier passage, les deux sous groupes "Légumes-Légumineuses et graines" d'une part, "viandes-volailles et crustacés" d'autre part en compte 40 chacune. Suivent dans l'ordre :

- Huiles et graisses : 26 produits

.../...

- Fruits et noix : 23 produits
- Féculents et amidon : 22 produits
- Boissons et Tabacs : 20 produits
- Céréales : 19 produits
- Laits, produits laitiers et oeufs : 13 produits.

Les produits les plus consommés (parts budgétaires supérieures à 5 %) appartiennent aux postes "viandes" et "poissons".

Les produits dont les coefficients budgétaires sont inférieurs ou égaux à 0,5 % couvrent l'ensemble des neuf sous groupes du poste "Alimentation, Boissons et Tabacs".

Tableau 15 : Répartition des produits par poste et selon leur part budgétaire.
(Premier Passage)

SOUS-POSTES	Céréales	Féculents lents Amidons	Légumes	Fruits	Laits	Huiles	Viandes	Poissons	Boissons	TOTAL
Plus de 5 %							1	2		3
3 % - 5 %	2					1			1	4
2 % - 3 %	3	1	1				2			7
1 % - 2 %		1	1	1		5	1		1	10
0,5 % - 1 %		5	4	1	1	4	1	1	2	19
0,1 % - 0,5 %	6	4	15	6	8	5	9	5	9	67
Moins de 0,1 %	8	11	19	15	4	11	26	8	7	109
TOTAL	19	22	40	23	13	26	40	16	20	219

B. ETUDE REGIONALE

1. Structure semi-détaillée

Il ressort du tableau 16 que les structures relatives aux deux grandes villes sont semblables, exceptées deux postes :

- Huiles et graisses : 9,5 % des dépenses alimentaires à Yaoundé contre 12,5 % à Douala.

.../...

- Viandes et dérivés : 16,3 % des dépenses d'alimentation à Yaoundé contre 13,6 % à Douala.

D'autre part ces deux villes se distinguent du reste du pays par une part importante des dépenses allouées aux "Féculents et Amidons" : (16,3 % à Yaoundé et 17,4 % Douala contre 3,2 % dans la zone Coton-Elevage et 11 % environ dans chacune des autres zones agroécologiques).

Dans le reste du pays on observe que :

a. Dans la zone coton-élevage, les céréales et les viandes constituent ensemble plus de la moitié des dépenses d'alimentation (56,8 % exactement) contre 28 % dans la zone café, 30,4 % dans la zone cacao-tabac et 26,9 % dans la zone non-classée.

b. Dans la zone café, deux postes ont des comportements différents par rapport aux autres zones. Ce sont :

- les légumes (13,5 %) contre 6 % environ dans les autres zones agroécologiques et 10 % à Yaoundé/Douala.
- les Huiles et graisses : 20,1 % des dépenses contre 17,3 % dans la zone non-classée, 12,5 % dans la zone coton-Elevage et 10 % dans la zone cacao-tabac.

c. Dans la zone cacao-tabac, le poste "poissons, crustacés et mollusques" occupe le premier rang (21,4 %) suivi par "boissons et tabacs" (16,9 %). On peut remarquer que ces deux sous groupes ont les parts budgétaires les plus élevées dans cette zone agroécologique.

Tableau 16 : Structure des dépenses d'alimentation, boissons et tabacs selon la zone agroécologique.

(en %)

(Premier passage)

(Groupes de produits)	:Céréales et produits céréaliers	: Féculents et amidons	: Légumes et légumes secs	: Fruits et noix	: Produits laitiers et oeufs	: Huiles et graisses et divers	: Viandes et charcuterie	: Poisson crustacés et mollusques	: Boisson et tabacs	: TOTAL
Yaoundé	12,8	16,3	10,5	3,4	4,1	9,5	16,3	13,5	13,6	100,0
Douala	13,7	17,4	10,4	3,5	3,0	12,5	13,6	13,4	12,5	100,0
Café	16,5	11,0	13,5	2,6	2,0	20,1	11,5	10,8	11,8	100,0
Cacao-Tabac	13,7	10,0	6,4	1,9	1,8	10,0	17,7	21,4	16,9	100,0
Coton-Elevage	26,8	3,2	6,4	4,4	2,1	12,5	30,4	9,0	5,2	100,0
Non-classée	12,4	11,8	7,7	2,8	3,1	17,3	14,5	14,3	16,1	100,0

Tableau 17 : Moyenne (par tête) des dépenses d'alimentation, Boissons (en FCFA) et tabacs par zone agroécologique (Premier passage)

Groupes de produits	Céréales et produits céréaliers	Féculents et amidons	Légumes et légumes secs	Fruits et noix	Produits laitiers et oeufs	Huiles, graisses et divers	Viandes et volailles	Poissons et crustacés	Boissons et tabacs	TOTAL
Yaoundé	3 600	4 590	2 970	970	1 150	2 680	4 600	3 810	3 850	
Douala	3 810	4 830	2 880	960	880	3 460	3 770	3 720	3 480	
Café	1 370	913	1 117	218	168	1 667	957	896	982	
Cacao-Tabac	1 196	875	558	169	160	871	1 544	1 864	1 470	
Coton-Elevage	2 690	320	640	440	210	1 260	3 040	900	520	
Non-Classée	1 488	1 412	918	338	372	2 079	1 747	1 717	1 937	

Comme l'indique le tableau 17, pour tous les groupes de produits, les niveaux moyens de dépenses les plus élevés se rencontrent dans les grandes villes.

Douala occupe le premier rang pour :

. les "Féculents et amidons" : 4 830 F CFA par personne contre 4 590 F CFA à Yaoundé et 1 412 F CFA dans la zone non-classée. Le niveau le plus bas est enregistrée dans la zone Coton-Elevage avec 320 F CFA par tête.

. les "Céréales" : 3 810 F CFA par tête contre 3 600 F CFA à Yaoundé, 2 690 F CFA dans la zone Coton-Elevage, 1 488 F CFA dans la zone non-classée, 1 370 F CFA dans la zone café et 1 196 F CFA dans la zone cacao-tabac.

. Les "Huiles, graisses et divers" : 3 460 F CFA contre 2 680 F CFA à Yaoundé, 2 079 F CFA dans la zone non-classée, 1 667 F CFA dans la zone café et 1 260 F CFA dans la zone Coton-Elevage.

.../....

Le niveau moyen de dépense est plus élevé à Yaoundé en ce qui concerne :

- . les légumes et graines : 2.970 F CFA par tête contre 2 880 F CFA à Douala et 1 117 F CFA dans la zone café.
- . les "viandes et volailles" : 4 600 F CFA par tête contre 3 770 F CFA à Douala, 3 040 F CFA dans la zone Coton-Elevage, 1 747 F CFA dans la zone non-classée et 1 544 F CFA dans la zone cacao-tabac. La zone Café occupe la dernière position avec 957 F CFA par personne.
- . les "Boissons et Tabacs" : 3 850 F CFA par personne contre 3 480 F CFA à Douala et 1 937 F CFA dans la zone non-classée. La zone Coton-Elevage vient au dernier rang (520 F CFA).
- . Les "Poissons, crustacés et Mollusques" : 3 810 F CFA à Yaoundé contre 3 720 F CFA à Douala et 1 864 F CFA dans la zone Cacao-Tabac.
- . les "Fruits et noix" : 970 F CFA contre 960 F CFA à Douala, 440 F CFA dans la zone Coton-Elevage, 338 F CFA dans la zone non-classée, 218 F CFA dans la zone Café et 169 F CFA dans la zone cacao-Tabac.
- . les "Produits laitiers et oeufs" : 1 150 F CFA contre 880 F CFA à Douala et 372 F CFA dans la zone non-classée. Le cacao-tabac occupe le dernier rang avec 160 F CFA.

2. Structure détaillée

Le tableau 18 ci-après donne par zone agroécologique le nombre de produits consommés appartenant à des tranches de coefficients budgétaires.

.../...

Deux remarques s'imposent :

1°. le nombre de produits dont les parts budgétaires sont supérieures ou égales à 2 % est pratiquement le même dans toutes les zones.

2°. si la gamme des produits semble plus variée dans la zone Coton-Elevage, on peut noter que 58 % de ces produits ont des coefficients budgétaires en-dessous de 0,1 %. Pour les autres régions, les chiffres correspondants sont les suivants : Yaoundé (37 %), Douala (42 %), non-classée (46 %), Café (49 %), Cacao-Tabac (47 %).

Tableau 18, Nombre des produits par tranches de coefficients budgétaires et par zone agroécologiques
(Premier passage)

Coefficients budgétaires	Zones					
	Cacao Tabac	Café	Coton	Non Classée	Yaoundé	Douala
Au-dessus de 5 %	5	4	5	3	4	4
3 % - 5 %	3	7	4	4	3	5
2 % - 3 %	4	1	2	5	6	4
1 % - 2 %	10	8	10	15	12	14
0,5 % - 1 %	18	11	14	19	21	16
0,1 % - 0,5 %	63	65	52	49	83	75
Moins de 1 %	92	93	123	81	76	85
T O T A L	195	189	210	174	205	203

2.1. Produits dont les coefficients budgétaires sont supérieurs ou égaux à 5 %.

Le tableau 19 montre que ces produits représentent 45,4 % des dépenses d'alimentation dans la zone Coton-Elevage, 38,6 % dans la zone Cacao-Tabac, 28,6 % dans la zone Café et 21,8 % dans la zone non-classée.

.../...

On observe une certaine similitude entre Yaoundé et Douala : produits identiques et coefficients budgétaires très peu différents.

Chaque zone agroécologique paraît avoir un modèle de consommation propre, certains produits ayant des parts budgétaires supérieures à 10 % :

- . Coton-Elevage : viande de boeuf avec os (13,6 %), mil et sorgho (10,6 %).
- . Café : huile de palme brute (11,4 %)
- . Cacao-Tabac : Poisson de mer (12,1 %).

Tableau 19 : Parts budgétaires (en %) des produits selon les zones agroécologiques.

(Premier passage)

Cacao-Tabac		Café		Coton-Elevage		Non-classée		Yaoundé		Douala	
Produits	%	Produits	%	Produits	%	Produits	%	Produits	%	Produits	%
Poisson de mer	12,1	Huile de palme brute	11,4	Viande de boeuf avec os	13,6	Huile de palme brute	8,0	Poisson de mer	7,9	Poisson de mer	9,0
Viande de boeuf avec os	8,0			Mil et sorgho	10,6	Bière	7,1	Viande de boeuf avec os	7,6	Viande de boeuf avec os	6,6
Poisson fumé ou séché	6,5	Arachide séchée décortiquée	6,2	Mouton et chèvre sur pied	8,8	Poisson de mer	6,7	Plantain	5,5	Bière	6,1
Bière	6,5	Poisson fumé ou séché	5,8	Poisson fumé ou séché	6,9			Bière	5,4	Plantain	5,0
Riz	5,5	Viande de boeuf avec os	5,2	Riz	5,5						
T O T A L	38,6	TOTAL	28,6	TOTAL	45,4	TOTAL	21,8	TOTAL	26,4	TOTAL	26,7

.../...

Tableau 20 : Moyenne (par tête) en F CFA

(Premier passage)

	Cacao-Tabac	Café	Coton-Elevage	Non-classée	Yaoundé	Douala					
(Produits : dé- pense par tête	: Produits : dé- pense par tête										
Poisson de mer	1 056	Huile de palme brute	943	Viande de boeuf avec os	1 360	Huile de palme brute	964	Poisson de mer	2 220	Poisson de mer	2 500
Viande de boeuf avec os	698	Arachide séchée décortiquée	513	mil et sorgho	1 060	Bière	850	Viande de boeuf avec os	2 140	Viande de boeuf avec os	1 820
Poisson fumé ou	567	Poisson fumé ou	482	Mouton et chèv.	890	Poisson	811	Plantain	1 550	Bière	1 680
Bière	568	Viande de boeuf avec os	433	Poisson fumé ou séché	690			bière	1 530	Plantain	1 380
Riz	477			Riz	560						

2.2. Produits dont les coefficients budgétaires sont compris entre 2 % et 5 %.

Les tableaux 21 et 22 permettent également de caractériser chacune des régions en donnant la consommation par tête et la part de chaque produit dans la consommation alimentaire totale.

Ces tableaux font apparaître peu de différence entre les villes de Yaoundé et Douala. Dans le reste du pays, on note une diversité des produits consommés liée aux conditions géo-écologiques.

La comparaison entre les zones ne peut se faire correctement que sur la base des coefficients budgétaires en valeur.

.../...

On peut remarquer que parmi les produits dont les parts budgétaires sont au moins égales 2 %, la dépense par tête est plus importante à Yaoundé/Douala pour tous les produits, sauf dans quelques cas spécifiques :

- . mil et sorgho (coton-élevage)
- . mouton et chèvre sur pied (Coton-élevage)
- . noix de kola (coton-élevage)
- . huile de coton (coton-élevage)
- . huile de palme brute (non-classée)
- . gibier frais (non-classée)
- . arachide séchée décortiquée (café).

**Tableau 21 : Coefficients budgétaires en pourcentage et en valeur
(F CFA) (Premier Passage)**

YAOUNDE			DOUALA			NON-CLASSEE		
Produits	Par tête Dépense	%	Produits	Par tête Dépense	%	Produits	Par tête Dépense	%
Pain	1 240	4,4	Pain	1 190	4,3	Riz	459	3,8
Riz	1 010	3,6	Riz	1 050	3,8	Pain	442	3,7
Huile de palme BRUTE	850	3,0	Macabo	1 020	3,7	Gibier frais	413	3,4
Poisson fumé ou séché	840	2,9	Huile de pal- me raffinée	830	3,0	Poisson fumé ou séché	393	3,3
Viande de boeuf sans os	730	2,6	Poisson fumé ou séché	820	3,0	Viande de boeuf avec os	336	2,8
Macabo	720	2,5	Huile de pal- me brute	740	2,7	Macabo	329	2,7
Tomate fraîche	620	2,2	Poulet (viande)	640	2,3	Beignet de farine de blé	284	2,4
Poulet (viande)	600	2,1	Beignet de farine de Blé	580	2,1	Gibier séché ou boucané	278	2,3
Manioc frais en tubercule	600	2,1	Tomate fraîche	560	2,0	Plantain	274	2,3
T O T A L		25,5			26,9			26,7

Tableau 22 : Coefficients budgétaires en pourcentage et en valeur

(F CFA)			(Premier passage)					
Cacao-Tabac			Café			Coton-Elevage		
PRODUITS	DEPENSE	%	PRODUITS	DEPENSE	%	PRODUITS	DEPENSE	%
	PAR TETE			PAR TETE			PAR TETE	
Pain	374	4,3	Riz	378	4,6	Belg. Far. Blé	360	3,6
Huile de palme brute	265	3,0	Bière	370	4,5	Noix DE Kola	340	3,4
Vin	258	3,0	Maïs	337	4,1	Huile coton	340	3,4
Plantain	256	2,9	Pain	301	3,6	Sucre raf. cristallisé	320	3,20
Viande de boeuf sans os	212	2,4	Viande de boeuf sans os	276	3,3	Maïs	220	2,2
Cigarettes locales	205	2,4	Poisson mer	276	3,3	Pain	210	2,1
Belgnets de farine de blé	191	2,2	Macabo	196	2,4			
TOTAL		20,2	TOTAL		29,1	TOTAL		17,9

C. ETUDE SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (C.S.P.) DU CHEF DE MENAGE.

1. Structure semi-détaillée

Le tableau 23 permet de mettre en évidence des différences de comportement entre les catégories socio-professionnelles.

On peut constater que les parts budgétaires relatives aux "Fruits et noix" sont proches d'une C.S.P. à l'autre tout en étant légèrement supérieure chez les "Cadres supérieurs". Il en est de même du poste "Légumineuses et graines", à l'exception des salariés agricoles dont la part est nettement inférieure (7,7 % contre 9 % en moyenne chez les autres C.S.P.).

.../...

Les ménages des cadres supérieurs se distinguent par un coefficient budgétaire relativement faible pour les "Céréales et produits céréaliers" (11 %) et une part budgétaire plus importante pour les "Produits laitiers et oeufs" (6,6 %).

Dans l'ensemble, trois postes se partagent le premier rang :

- les "Céréales et produits céréaliers" chez les exploitants agricoles (19,3 %) et les ouvriers (17,9 %).
- Les "Viandes et volailles" : salariés agricoles (18,2 %), professions indépendantes (20,6 %), cadres supérieurs (19,5 %), cadres moyens (18 %), employés (18,2 %), inactifs (16,8 %).

Enfin les "Boissons et tabacs" sont plus importantes chez les cadres supérieurs et les salariés agricoles avec 15 % du budget.

Tableau 23 : Structure des dépenses d'alimentation, boissons et tabacs selon la C.SP. du chef de ménage.
(en %) (Premier passage)

Groupe de produits	C.S.P.	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Professions indépendantes	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs
Céréales		19,3	17,7	19,1	10,9	13,9	15,5	17,9	16,8
Féculeux		5,5	8,3	12,9	12,3	15,2	15,2	14,2	12,8
Légumes, Légumineuses, graines		9,1	7,7	9,8	9,9	9,7	9,9	9,4	9,3
Fruits et noix		3,3	3,6	3,0	4,6	3,0	3,3	3,2	3,6
Laits et oeufs		1,6	1,8	2,7	6,6	3,6	3,4	2,8	3,1
Huiles, graisses et divers		16,2	15,3	12,8	10,9	13,0	10,7	11,7	14,1
Viandes, Volailles		19,2	18,2	20,6	19,5	18,0	18,2	17,6	16,8
Poissons mollusques		14,5	12,6	10,2	10,5	12,7	11,9	11,7	13,2
Boissons et tabacs		11,3	14,8	8,9	14,8	10,9	11,9	11,5	10,3
T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2. Coefficients budgétaires (en pourcentage) de quelques produits

Dans le tableau 24 on a présenté pour chaque C.S.P. les parts budgétaires (en pourcentage) de 22 produits choisis en fonction de leur poids dans l'alimentation au niveau national (toutes catégories sociales confondues), ou en fonction de leur spécificité.

Les conclusions suivantes peuvent être tirées :

a. les différentes C.S.P. semblent se comporter de la même façon pour :

- la bière même si les ménages des exploitants agricoles et des professions indépendantes y ont consacré une part de dépenses un peu plus faible.
- le poisson de mer avec une préférence plus marquée chez les ménages des cadres moyens, des employés et des inactifs.
- Le gibier séché avec une part budgétaire en-dessous de 0,6 %

b. Pour toutes les C.S.P., le plantain est préféré au macabo et le pain au beignet de farine de blé.

D'autre part le riz l'emporte sur le plantain chez les exploitants et les salariés agricoles, les professions indépendantes et les ouvriers

c. Par rapport aux autres catégories, les cadres supérieurs se distinguent par :

- une préférence plus marquée pour la viande de poulet, le vin et la tomate fraîche,
- une désaffection certaine pour le mouton et la chèvre, le maïs, les beignets de farine de blé, l'huile de palme brute, les cigarettes locales et l'arachide séchée décortiquée.

.../...

d. Enfin les coefficients budgétaires les plus élevés se rencontrent chez les exploitants et salariés agricoles en ce qui concerne : le mil et sorgho, l'arachide séchée décortiquée, le poisson fumé ou séché, la noix de kola, l'huile de palme brute et le mouton/chèvre.

Ces mêmes catégories se partagent le dernier rang quand on considère les produits suivants : tomate fraîche, macabo et poulet (viande).

Tableau 24 : Coefficients budgétaires (en pourcentage) de quelques produits

(Produits)	(Premier passage)							
	C.S.P. : exploitants agricoles	Salariés agricoles	Profes- sions indépen- dantes	Cadres supé- rieurs	Cadres moyens	Emplo- yés	Ouvriers	Inac- tifs
Mil et sorgho	5,1	3,5	1,5	0,5	1,2	1,3	1,9	2,1
Maïs	2,1	2,7	2,5	0,9	1,7	1,7	2,1	1,9
Riz	4,9	3,9	5,2	2,7	3,4	4,1	4,6	4,8
Plantain	1,2	1,9	3,7	5,9	4,7	4,4	3,4	4,9
Macabo	0,8	0,9	2,6	1,6	2,8	3,0	2,8	3,0
Beignet de blé	2,3	1,7	2,2	0,6	1,9	1,9	2,6	2,2
Pain	2,4	3,3	4,8	3,8	3,5	4,2	4,2	3,7
Tomate fraîche	0,4	0,6	1,3	1,9	1,5	1,6	1,4	1,5
Arachide séchée, décortiquée	4,3	2,1	1,7	0,9	0,2	1,6	1,6	1,6
Huile de palme raffinée	1,4	3,0	0,9	0,2	1,4	0,8	0,9	2,7
Viande de boeuf avec os	7,9	8,7	10,5	6,5	0,8	0,1	8,1	7,7
Viande de boeuf sans os	1,8	2,4	3,1	3,9	2,9	2,5	2,1	2,1
Poisson fumé ou séché	8,1	5,6	3,5	1,7	3,1	2,1	3,7	3,8
Poisson de mer	4,8	5,6	5,1	5,4	7,2	7,9	6,1	7,5
Poulet (viande)	0,9	0,3	0,9	3,9	1,7	3,0	1,5	1,7
Gibier séché	0,2	0,5	0,3	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6
Mouton et chèvre sur pied	3,9	1,8	3,3	0,0	1,4	1,8	1,6	2,0
Noix de kola	2,1	0,1	0,0	0,9	0,4	0,4	0,6	0,0
Bière	3,6	5,6	3,1	4,7	5,6	4,9	5,0	4,2
Vin	1,0	1,4	0,7	2,8	0,9	1,4	1,0	1,4
Cigarettes locales	1,5	2,4	1,2	0,4	0,6	1,0	1,9	0,7
Huile de palme brute	6,1	4,4	4,4	1,4	4,6	2,7	3,5	3,5
T O T A L	62,1	62,4	62,5	51,9	51,9	65,8	61,2	63,6

CHAPITRE III: DEPENSES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES

A. Vue d'ensemble

Cette rubrique comporte 66 postes de dépenses qu'on a regroupé en treize catégories selon leur nature et leur type comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 25 : Coefficients budgétaires en pourcentage et en valeur

(POSTES DE DEPENSES	(Premier Passage)	
	: DEPENSE PAR PERSONNE	
(: En valeur F CFA	: en pourcentage
(Ensemble du pays)		
Vêtements de dessus hommes	360	11,9
Vêtements de dessus femme	324	10,7
Vêtements de dessus pour enfant	329	10,9
Lingerie Bonneterie homme	91	3,0
Lingerie Bonneterie femme	55	1,8
Lingerie Bonneterie enfant	95	3,2
Autres vêtements	591	19,6
Accessoires de vêtement	61	2,0
Tissus et frais de couture, mercerie	367	12,2
Chaussures homme	297	9,8
Chaussures femme	228	7,6
Chaussures enfant	202	6,7
Accessoires pour chaussures	9	0,3
Ressemelage et réparation d'articles chaussants	9	0,3
TOTAL	3 018	100,0

Le poste "Autres vêtements " regroupe les vêtements de travail, les vêtements de sport, les pagnes et les uniformes scolaires.

Le tableau 25 indique que la part la plus importante de dépenses d'habillement a été consacrée à l'achat de vêtements : 53,1 % des dépenses soit 1 604 F CFA par personne.

En dehors des vêtements, ce sont les chaussures et accessoires qui viennent en deuxième lieu par leur importance dans le budget, en retenant environ le quart de l'ensemble des dépenses d'habillement.

.../...

Les dépenses d'achats de tissus et de mercerie ont été assez importantes (12,2 % des dépenses correspondant à une part budgétaire en valeur de 367 F CFA).

Enfin les écarts entre les parts budgétaires allouées aux achats d'articles pour hommes, femmes et enfants ne sont pas appréciables :

- vêtements : 11,9 % des dépenses chez les hommes contre 10,9 % chez les enfants et 10,7 % chez les femmes.
- Chaussures : 9,8 % des dépenses chez les hommes contre 7,6 % chez les femmes et 6,7 % chez les enfants.

B. Etude régionale

Quelle que soit la région, les dépenses d'achats de vêtements dominant le budget d'habillement : la zone Coton-Elevage se distingue avec une part budgétaire de 66,4 % contre 53,9 % dans la zone café, 47,4 % à Yaoundé et 43 % environ à Douala et dans la zone non-classée (Tableau 27).

A l'exception de la zone Coton-Elevage, les vêtements de dessus femme l'emportent sur les vêtements de dessus homme. Toutefois, on peut remarquer que dans la zone Coton-Elevage, le poste "Autres vêtements" est très important (41,5 % des dépenses contre 10 % à 16 % ailleurs) et compense dans une certaine mesure les faibles parts de dépenses qui reviennent aux vêtements de dessus femmes (1,8 %) et aux vêtements de dessus enfants (4,7 %).

Au niveau des chaussures, les dépenses d'achats de chaussures homme sont mieux représentées sauf dans la zone café où les achats de chaussures pour enfants occupent plutôt le premier rang.

Enfin il convient de noter les places négligeables occupées par les accessoires de vêtements (de 1 % à 4 % selon les zones) et les accessoires de chaussures ainsi que les articles chaussants avec moins de 0,5 % des dépenses.

.../...

Le tableau 26 situe également le niveau moyen des dépenses par zone et par catégorie de dépenses et permet de faire des comparaisons.

A l'exception des "Autres vêtements" dont la dépense par tête est plus élevée dans la zone Coton-Elevage (940 F CFA contre 920 F CFA à Yaoundé et 560 F CFA à Douala), ces deux villes se partagent le premier rang pour les autres postes.

Tableau 26 : Parts budgétaires (en valeur)

(Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	CACAO	CAFE	COTON	NON-	YAOUNDE	DOUALA
	TABAC		ELEVAGE	CLASSEE		
Vêtements de dessus homme	371	189	420	210	950	570
Vêtements de dessus femme	532	234	50	448	1 320	610
Vêtements de dessus enfant	459	327	110	230	990	600
Lingerie bonneterie homme	98	50	50	162	340	250
Lingerie bonneterie femme	83	29	20	91	280	90
Lingerie bonneterie enfant	129	89	50	83	300	140
Autres vêtements	421	361	940	318	920	560
Autres accessoires	60	36	70	116	100	110
Tissus et frais de couture, mercerie	327	279	300	338	1 020	820
Chaussures homme	321	198	140	414	1 040	820
Chaussures femme	290	165	100	225	810	540
Chaussures enfant	210	234	60	153	680	360
Accessoires pour chaussures	10	7	10	5	50	30
Ressemelage et réparation d'articles chaussants	5	11	10	5	30	30
T O T A L	3 316	2 209	2 330	2 798	8 850	5 520

.../...

Tableau 27 : Parts budgétaires (en pourcentage)

(Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	CACAO TABAC	CAFE	COTON ELEVAGE	NON- CLASSEE	YAOUNDE	DOUALA
Vêtements de dessus homme	11,2	8,6	18,4	7,5	10,8	10,4
Vêtements de dessus femme	16,1	10,6	1,8	16,0	15,0	11,2
Vêtements de dessus enfant	13,8	14,8	4,7	8,2	11,3	10,8
Lingerie bonneterie homme	2,9	2,3	2,0	5,8	3,8	4,6
Lingerie bonneterie femme	2,5	1,3	0,7	3,3	3,1	1,7
Lingerie bonneterie enfant	3,9	4,0	1,8	3,0	3,4	2,3
Autres vêtements	12,7	16,4	41,5	11,4	10,3	10,1
Accessoires de vêtements	1,8	1,6	2,8	4,1	1,1	2,0
Tissus et frais de cou- ture, mercerie	9,8	12,6	13,0	12,0	11,5	14,9
Chaussures homme	9,7	8,9	6,2	14,8	11,8	14,8
Chaussures femme	8,7	7,5	4,4	8,1	9,2	9,8
Chaussures enfant	6,3	10,6	2,5	5,5	7,7	6,6
Accessoires pour chaussures	0,3	0,3	0,1	0,1	0,5	0,4
Ressemelage et réparation d'articles chaussants	0,2	0,5	0,1	0,2	0,5	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

C. Etude par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (C.S.P)

Les tendances observées au niveau de l'ensemble des ménages semblent se confirmer pour chaque C.S.P. notamment par la prédominance des dépenses affectées aux achats de vêtements et des chaussures.

On relève que pour toutes les C.S.P. (à l'exception des cadres supérieurs et des employés), le poste "Autres vêtements" est le plus important parmi les 14 catégories de dépenses retenues.

Chez les cadres supérieurs, c'est le poste "Vêtements de dessus femme" qui arrive en tête avec un peu plus du cinquième du budget (22,6 % des dépenses).

.../...

CHAPITRE IV : DEPENSES DE MAISON

A. Vue d'ensemble

Les 95 postes de dépenses de cette rubrique ont été regroupés en 12 catégories plus ou moins homogènes comme l'indique le tableau 29 ci-après :

Tableau 29 : Coefficients budgétaires en valeur et en pourcentage
(Ensemble du pays) (Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	Dépense par personne	
	En valeur F CFA	En pourcentage (%)
Loyer	479	14,3
Eau	135	4,0
Electricité	226	6,7
Combustibles, et autres sources d'énergie	793	23,6
Téléphone	10	0,3
Mobilier	317	9,4
Articles d'ameublement et linge de maison	231	6,9
Appareils de maison	126	3,7
Ustensiles de cuisine et de ménage	245	7,3
Articles de jardinage et de bricolage	8	0,2
Produits domestiques d'entretien	601	17,9
Personnels domestiques	192	5,7
TOTAL	3 363	100,0

En regroupant à nouveau ces 12 catégories, on obtient trois classes de dépenses ainsi qu'il suit :

- les dépenses courantes ou régulières : loyer et charge, énergie, personnels domestiques.
- Entretien du logement : produits d'entretien, articles de bricolage et de jardinage
- Equipement de maison : mobilier, articles d'ameublement, appareils de maison, ustensiles de cuisine.

.../...

CHAPITRE IV : DEPENSES DE MAISON

A. Vue d'ensemble

Les 95 postes de dépenses de cette rubrique ont été regroupés en 12 catégories plus ou moins homogènes comme l'indique le tableau 29 ci-après :

Tableau 29 : Coefficients budgétaires en valeur et en pourcentage
(Ensemble du pays) (Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	Dépense par personne	
	En valeur F CFA	En pourcentage (%)
Loyer	479	14,3
Eau	135	4,0
Electricité	226	6,7
Combustibles, et autres sources d'énergie	793	23,6
Téléphone	10	0,3
Mobilier	317	9,4
Articles d'ameublement et linge de maison	231	6,9
Appareils de maison	126	3,7
Ustensiles de cuisine et de ménage	245	7,3
Articles de jardinage et de bricolage	8	0,2
Produits domestiques d'entretien	601	17,9
Personnels domestiques	192	5,7
TOTAL	3 363	100,0

En regroupant à nouveau ces 12 catégories, on obtient trois classes de dépenses ainsi qu'il suit :

- les dépenses courantes ou régulières : loyer et charge, énergie, personnels domestiques.
- Entretien du logement : produits d'entretien, articles de bricolage et de jardinage
- Equipement de maison : mobilier, articles d'ameublement, appareils de maison, ustensiles de cuisine.

.../...

Compte tenu de cette classification, la structure s'établit comme suit :

POSTES DE DEPENSES	Dépense par personne	
	en valeur F CFA:	en %
Dépenses courantes	1 835	53,6
Entretien	609	18,1
Equipement de maison	919	27,3
T O T A L	3 363	100,0

Comme on l'a déjà constaté, les dépenses de maison ne prennent pas en compte une estimation du loyer fictif pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement.

On remarque d'après cette structure que les ménages ont consacré un peu plus de la moitié du budget de maison aux dépenses courantes et régulières.

C'est le poste "Combustibles et autres sources d'énergie" qui domine dans cette rubrique avec une part de 24 % (793 F CFA par tête) ; puis vient en seconde position le poste "loyer" (14 % des dépenses soit 479 F CFA par tête).

B. Etude régionale

La structure abrégée qui se dégage du tableau 30 montre que les dépenses courantes dominent toujours le budget de maison et subissent l'influence de l'urbanisation. En effet les parts de ces dépenses à Yaoundé (56 %) et Douala (63,1 %) dépassent celles des autres zones qui varient de 44 % à 47 %.

.../...

Tableau 30 : Structure des dépenses de maison par zone agroécologique

(en %)

(Premier Passage)

POSTES DE DEPENSES	ZONES	CACAO TABAC	CAFE	COTON ELEVAGE	NON- CLASSEE	YAOUNDE	DOUALA
Loyer		6,5	6,8	3,2	11,2	28,7	28,0
Eau		0,9	0,9	7,0	1,6	7,0	4,0
Electricité		2,0	4,2	3,4	7,6	10,0	13,7
Combustibles et autres sources		29,2	30,7	30,2	26,4	10,0	17,0
Téléphone		0,0	-	0,6	0,2	0,3	0,4
Mobilier		7,9	10,8	9,7	10,3	10,0	8,0
Articles d'ameublement		14,6	8,0	5,4	5,7	5,0	3,0
Appareils de maison		2,6	1,3	1,2	8,6	7,0	5,6
Ustensiles de cuisine		10,8	9,4	9,3	7,6	4,5	2,0
Articles de jardinage		0,2	0,2	0,2	1,0	0,2	0,0
Produits d'entretien		19,2	24,1	24,3	18,9	8,8	12,0
Personnel domestique		5,9	3,6	5,5	0,9	8,5	6,3
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Cette évolution en fonction de l'urbanisation est compensée par l'évolution inverse au niveau des dépenses d'entretien : la part de ces dépenses diminue quand on passe des zones agroécologiques aux grandes villes : 19 % dans les zones cacao-tabac et non-classee et 24 % dans les zones Coton-Elevage et Café contre 12 % à Douala et 9 % à Yaoundé.

Les équipements légers (ustensiles de cuisine et articles d'ameublement) prennent une part relativement plus importante du budget dans les zones agroécologiques par rapport aux grandes villes.

On peut remarquer (Tableau 31) que les dépenses moyennes par personne sont plus élevées à Yaoundé/Douala pour toutes les catégories de dépenses. Les dépenses de maison paraissent ainsi très liées au degré d'urbanisation.

.../...

Tableau 31 : Moyenne (par tête) des dépenses de maison selon les zones agroécologiques.

POSTES DE DEPENSES	(Premier passage)					
	ZONES	CACAO TABAC	CAFE	COTON ELEVAGE	NON- CLASSEE	YAOUNDE DOUALA
Loyer		183	138	80	358	3 650 2 670
Eau		25	17	170	49	880 420
Electricité		58	85	80	245	1 320 1 310
Combustibles et autres sources		822	625	710	842	1 320 1 610
Téléphone		1	-	20	8	40 50
Mobilier		223	221	230	329	1 260 750
Articles d'ameublement		411	163	130	182	620 310
Appareils de maison		74	26	30	274	880 540
Ustensiles de cuisine		304	192	220	243	580 200
Articles de jardinage		6	4	10	32	30 10
Produits d'entretien		539	491	570	603	1 120 1 140
Personnel domestique		167	74	130	28	1 080 610
T O T A L		2 813	2 036	2 380	3 193	12 780 9 620

C. Etude par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Pour toutes les C.S.P., les dépenses courantes ont été plus importantes; les niveaux les plus bas ayant été enregistrés chez les exploitants agricoles (39,7 %) et les salariés agricoles (45,6 %). Les cadres supérieurs et les professions indépendantes y ont consacré 62 % du budget de maison, les cadres moyens et les ouvriers (56 %), les employés et les inactifs, 64 % et 66 % respectivement.

Trois postes se partagent la première place dans les budgets respectifs et témoignent des préoccupations différentes au niveau des C.S.P.:

- . Loyer : Employés (26,8 %) et cadres moyens (18,3 %)
- . Combustibles : Exploitants agricoles (33,5 %), salariés agricoles (33,5 %), Professions indépendantes (24,4 %), ouvriers (21,6 %), Inactifs (21 %).
- . Personnel domestique : cadres supérieurs (24,2 %).

.../...

CHAPITRE V : DEPENSES DE SANTE ET DE SOINS PERSONNELS (en espèces)

A. Vue d'ensemble.

La structure de ces dépenses se présente comme suit :

Tableau 33 : Structure des dépenses de santé et de soins personnels en valeur et en pourcentage.

(Ensemble du pays)

(Premier passage)

Groupes de dépenses	Dépense par personne	
	En valeur F CFA	En pourcentage %
Consultation médicale	163	9,7
Hospitalisation et soins médicaux	330	19,8
Pharmacie pharmacopée	824	49,4
Appareils de réadaptation	8	0,5
Articles de toilette et de beauté	280	16,8
Soins personnels	63	3,8
T O T A L	1:668	100,0

Ce sont les dépenses de santé qui constituent la part la plus importante (79,4 %) contre 20,6 % pour les dépenses d'achats d'articles de toilette et de soins personnels.

La moitié environ (49,4 %) des dépenses a été consacrée aux achats de produits pharmaceutiques et de la pharmacopée traditionnelle, soit une dépense par tête de 824 F CFA. Viennent ensuite :

- les hospitalisations et les soins médicaux : 19,8 % des dépenses, soit 330 F CFA par personne.
- les articles de toilette : 16,8 % des dépenses correspondant à une part budgétaire en valeur de 280 F CFA.
- les consultations médicales : 9,7 % des dépenses soit 163 F CFA par personne.

.../..

B. Etude régionale.

Les produits pharmaceutiques occupent la première place dans toutes les zones, y compris dans les grandes villes.

Les postes suivants se partagent le second rang :

- . "Hospitalisation et soins médicaux" à Douala (20,5 % des dépenses) et dans les zones agroécologiques, Café (24,6 %) et non-classée (23,8 %).
- . " Articles de toilette et de beauté" à YAoundé (17,3 %), dans la zone cacao (21,9 %) et dans la zone coton-Elevage où la part budgétaire correspondante est appréciable (31 %).

Tableau 34 : Structure des dépenses de santé et de soins personnels selon les zones agroécologiques.

(en %)

(Premier passage)

(Postes de dépenses)	ZONES	: CACAO	: CAFE	: COTON	: NON-CLASSEE	: YAOUNDE	:DOUALA)
(:	: TABAC	:	: ELEVAGE	:	:	:
(:	:	:	:	:	:	:
(Consultation médicale	:	10,5	: 8,1	: 6,7	: 7,4	: 12,1	: 13,9)
Hospitalisation et soins médicaux		17,9	24,6	12,5	23,8	13,7	20,5
Pharmacie et pharmacopée		48,3	55,5	40,9	46,7	50,0	44,6
Appareils de réadaptation		-	0,2	0,1	0,4	1,6	0,9
Articles de toilette et de beauté		21,9	9,8	31,0	20,2	17,3	14,1
Soins personnels		1,4	1,8	8,8	1,5	5,3	6,0
T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La part budgétaire (en valeur) de chaque poste de cette rubrique "Santé et soins personnels" est plus importante à Yaoundé/Douala.

.../...

La zone Coton-Elevage se caractérise par des dépenses par tête les moins élevées à l'exception du poste "Soins personnels" pour lequel le niveau moyen de dépense le plus bas a été enregistré dans la zone Cacao-Tabac.

Tableau 35 : Moyenness (par tête) des dépenses de santé et de personnels selon les zones agroécologiques.
(en F CFA) (Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	ZONES : CACAO	TABAC	CAFE	COTON : ELEVAGE	NON-CLASSEE	YAOUNDE	DOUALA
Consultation médicale	146		141	50	133	520	670
Hospitalisation et soins médicaux	251		431	90	424	590	990
Pharmacie et pharmacopée	675		973	280	832	2 130	2 150
Appareils de réadaptation	-		4	-	6	70	50
Articles de toilette et de beauté	306		172	210	361	740	680
Soins personnels	19		31	60	26	230	290
TOTAL	1 397		1 752	690	1 782	4 280	4 830

C. Etude par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Les produits pharmaceutiques, le poste le plus important au niveau de chaque C.S.P., représentent des parts variables d'une catégorie de ménage à une autre :

- . 55 % chez les ménages des cadres moyens.
- . 50 % environ chez les exploitants et salariés agricoles. les professions indépendantes et les ouvriers.
- . 44 % environ chez les employés et inactifs.
- . 37,5 % seulement chez les cadres supérieurs.

Les ménages des cadres supérieurs se distinguent également par des parts budgétaires consacrées aux soins personnels et aux achats d'appareils de réadaptation relativement plus élevées.

.../...

CHAPITRE VI : DEPENSES DE TRANSPORTS ET DE COMMUNICATION (en espèces)

A. Vue d'ensemble

La structure agrégée des dépenses de transport et de communication se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 37 : Coefficients budgétaires en valeur et en pourcentage (ensemble du pays)
(Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	DEPENSE PAR PERSONNE	
	en valeur F CFA	En pourcentage %
Moyen de transport individuel	548	17,8
Pièces détachées-accessoires-carburant - huile	873	28,2
Entretien et réparation des moyens de transport individuel (non-compris huile et pièces détachées)	201	6,5
Services de transport en commun	1 387	44,9
Autres services de transport ⁽³⁾	60	1,9
Frais de poste	16	0,5
Télécommunication	6	0,2
T O T A L	3 091	100,0

On peut remarquer que trois postes, les plus importants dans le budget, représentent environ 91 % des dépenses. Ce sont, dans l'ordre :

- les services de transport en commun : 44,9 % du budget soit 1 387 F CFA par personne..
- Les pièces détachées, huiles, carburant et accessoires : 28,2 % des dépenses, soit 873 F CFA par personne
- Les moyens de transport individuel : 17,8 % des dépenses, ce qui correspond à une dépense par tête de l'ordre de 548 F CFA.

(3) Le poste "Autres services de transport" comprend essentiellement : la location d'automobile et d'autres moyens de transport, les frais de garage, l'assurance véhicule, les frais de déménagement et la vignette.

Enfin, les dépenses de postes et télécommunications sont insignifiantes : 0,7 % du budget soit 22 F CFA par personne.

B. Etude régionale

Le poste "Services de transport en commun" occupe la première place dans les grandes villes et dans les zones agroécologiques sauf dans la zone Coton-Elevage où les dépenses d'achats des pièces détachées arrivent en tête, suivies par les dépenses d'achats de moyens de transport individuel.

Il convient de relever que dans la zone non-classée, les dépenses afférentes aux services de transport en commun représentent à elles seules les 4/5 du budget.

Tableau 38 : Structure des dépenses de transport et communication selon les zones agroécologiques (Premier passage)
en %

(POSTES	ZONES :	CACAO :	CAFE :	COTON :	NON- :	YAOUNDE :	DOUALA
(:	TABAC :	:	ELEVAGE :	CLASSEE:	:	:
(-----	:	:	:	:	:	:	-----
Moyens de transport individuel		29,6	13,1	34,7	8,7	11,0	6,4
Pièces détachées		24,2	30,2	38,1	8,7	26,2	25,0
Entretien et réparation		5,5	7,9	3,0	5,1	7,2	7,9
Services de transports en commun		37,3	46,3	23,1	83,9	51,4	58,4
Autres services de transport		3,2	2,1	1,0	0,8	2,1	1,3
Frais de poste		0,2	0,2	0,1	1,4	1,5	0,6
Télécommunication		≠	0,2	≠	0,1	0,7	0,4
T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

on constate également que :

- la part budgétaire (en valeur) a été plus importante à Yaoundé pour tous les postes de dépenses.

- les parts budgétaires (en valeur) relatives aux dépenses d'achats de moyens de transport ont été plus élevées dans les zones Cacao-Tabac et Coton-Elevage qu'à Douala : 862 F CFA et 580 F CFA respectivement contre 560 F CFA à Douala.

.../...

- Par rapport aux autres zones agroécologiques, la zone café se distingue par des parts plus élevées pour les postes suivants : pièces détachées, Entretien et Réparation, Service de Transport en commun.

Tableau 39 : Moyennes (par tête) des dépenses de transport et communication selon les zones agroécologiques

(en F CFA)

(Premier passage)

POSTES	ZONES	CACAO:	CAFE	COTON	NON-	YAOUNDE	DOUALA
	TABAC		ELEVAGE	CLASSEE			
Moyens de transport individuel	862	351	580	-	1 100	560	
Pièces détachées huiles	705	811	640	143	2 590	2 170	
Entretien et réparation	160	213	50	84	710	690	
Services de transport en commun	1 088	1 248	390	1 372	5 080	5 050	
Autres services de transport	95	55	16	11	220	120	
Frais de poste	4	6	2	23	150	50	
Télécommunication	≠	≠	≠	1	70	40	
T O T A L	2 914	2 684	1 679	1 634	9 920	8 680	

C. Etude par catégorie socio-professionnelle du che de ménage

Pour les cadres supérieurs et les salariés agricoles, les achats de moyens de transport individuel constituent les postes les plus importants dans les budgets respectifs (28,3 % et 40,6 % des dépenses).

Les services de transport en commun arrivent en tête chez les autres catégories de ménages, les part budgétaires y relatives étant variables d'une C.S.P. à une autre.

.../...

CHAPITRE VII : DEPENSES D'EDUCATION ET LOISIRS.

A. Vue d'ensemble:

Les biens et services de cette catégorie de dépenses des ménages sont regroupés en huit postes tels que présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 41 : Coefficients budgétaires en valeur et en pourcentage
(Ensemble du pays (Premier passage))

POSTES DE DEPENSES	Dépense par personne	
	: en valeur F CFA	: en pourcentage (%)
Appareils-instruments et accessoires de musique	186	4,3
Education	1 929	45,1
Matériel de photo, de cinéma et de sport	29	0,7
Spectacles et cotisations sportives	161	3,8
Matériel et accessoires de jeux divers	16	0,4
Biens divers	100	2,3
Repas-boissons et collations pris hors du ménage	1 841	43,0
Services divers	16	0,4
T O T A L	4 278	100,0

Les postes "Education", "matériel et accessoires de jeux divers", "Biens et services divers" comprennent :

- . "Education" : matériel et fournitures scolaires, frais scolaires
- . "Matériel et accessoires de jeux divers" : ludo, damnier etc..

.../...

- . "Biens divers" : articles d'horlogerie, de bijouterie et lunetterie non médicale
- . "Services divers" : location de chambre d'hôtel.

Au cours du premier passage, la dépense totale moyenne par personne a été de 4 278 F CFA.

Les deux principaux postes sont les dépenses d'Education (1 929 F CFA par tête, 45,1 % des dépenses de cette rubrique) et les dépenses de boissons, repas et collation pris hors du ménage avec 1 841 F CFA par personne, soit 43,0 % du budget.

B. Etude régionale.

La structure de cette rubrique est marquée surtout par la prépondérance des postes "Education" et "repas, boissons et collations pris hors du ménage" qui totalisent ensemble au moins les 4/5 du budget dans chaque strate.

La zone "Coton-Elevage" présente toutefois un comportement particulier : 18,1 % seulement du budget alloués à l'Education et 67,2 % consacrés aux repas, boissons et collations contre 57,4 % à Yaoundé, 43,3 % à Douala et 32 % environ dans les autres zones agroécologiques.

Quand on considère les parts budgétaires en valeur, on peut remarquer que :

1°) Pour tous les postes, le niveau de dépenses le plus élevé est enregistré à Yaoundé à l'exception du poste "Education" pour lequel Douala occupe le premier rang.

2°) La zone agroécologique "Coton-Elevage" enregistre les niveaux de dépenses les plus faibles pour les "biens divers".

.../...

Tableau 42 : Structure des dépenses d'éducation et loisirs selon les zones agroécologiques

(en %)

(Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	ZONES	CACAO TABAC	CAFE	COTON ELEVAGE	NON- CLASSEE	YAOUNDE	DOUALA
Education		55,2	61,9	18,1	48,3	28,1	43,0
Appareils-instrument et accessoires de musique		6,2	3,1	6,3	9,9	3,3	3,4
Matériel de photo, de cinéma et de sports		0,5	0,8	0,6	0,7	0,7	0,8
Spectacles et cotisations sportives		1,7	1,5	3,2	5,4	6,2	6,4
Matériel et accessoires de jeux divers		0,4	0,1	0,1	0,1	0,8	0,5
Biens divers		2,9	0,9	4,5	2,3	2,9	2,3
Repas, boissons et collation pris hors du ménage		32,9	31,4	67,2	32,2	57,4	43,3
Services divers		0,2	0,3	0,0	1,1	0,6	0,3
T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 43 : Moyennes (par tête) des dépenses d'éducation et loisirs selon les zones agroécologiques

(en F CFA)

(Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	ZONES	CACAO TABAC	CAFE	COTON ELEVAGE	NON- CLASSEE	YAOUNDE	DOUALA
Education		2 103	2 382	343	1 814	5 010	5 030
Appareils-instruments et accessoires de musique		235	118	85	371	600	400
Matériel et accessoires de jeux divers		14	4	2	5	150	60
Biens divers		111	35	60	86	520	270
Repas, boissons et collations pris hors du ménage		1 251	1 208	900	1 207	10 210	5 050
Services divers		9	11	1	41	120	40
T O T A L		3 807	3 847	1 343	3 754	17 840	11 690

.../...

C. Etude par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Tableau 44 : Structure des dépenses d'éducation et loisirs par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

(en %)

(Premier passage)

(Postes de dépenses)	C.S.P : Exploitant agricoles :	Salariés agricoles :	Professions indépendantes :	Cadres supérieurs :	Cadres moyens :	Employés :	Ouvriers :	Inactifs :
Education	57,7	54,4	29,9	49,6	55,6	46,7	39,3	55,2
Appareils Instruments et accessoires de musique	3,8	3,4	2,0	3,9	8,2	6,0	6,8	4,7
Matériel de photo de cinéma et de sport	0,3	1,9	0,4	1,5	1,8	1,2	0,8	1,0
Spectacles et cotisation sportive	0,9	1,6	3,2	14,10	3,1	5,5	6,3	8,1
Matériel et accessoires de jeux divers	0,1	-	0,4	2,5	0,8	0,3	0,5	0,2
Biens divers	2,1	2,3	1,0	6,4	2,6	2,6	4,0	2,4
Repas, boissons et collations hors du ménage	35,1	35,8	69,8	19,7	27,5	37,1	41,9	28,0
Services divers	-	0,6	0,3	2,3	0,4	0,6	0,4	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les postes "Education" et "Repas, boissons et collations pris hors du ménage" prédominent dans toutes les catégories de ménages.

Certains C.S.P. présentent cependant des caractéristiques distinctes :

1°- Les cadres supérieurs : ils n'ont réservé que 20 % de leur budget aux repas, boissons et collations pris hors du ménage contre 28 % chez les inactifs, 37 % environ chez les employés, 35 % chez les exploitants et salariés agricoles, 42 % chez les ouvriers. D'autre part,

.../...

14,1 % de leurs dépenses ont été affectées aux spectacles et cotisations sportives contre 8,1 % chez les inactifs, 6,3 % chez les ouvriers, 5,5 % chez les employés, 3,1 % chez les cadres moyens.

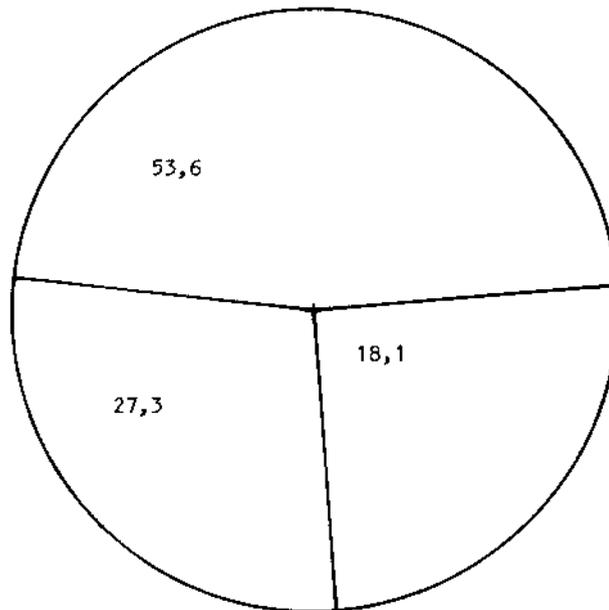
2°- Les professions indépendantes : catégorie de ménage se trouve aux extrêmes pour deux postes :

- 29,9 % seulement du budget reviennent à l'éducation, contre 39 % 47 % et au moins 50 % respectivement chez les ouvriers, les employés et les autres C.S.P.

- Plus des deux tiers (70 %) du budget ont été consacrés aux repas, boissons et collations pris hors du ménage.

Premier passage

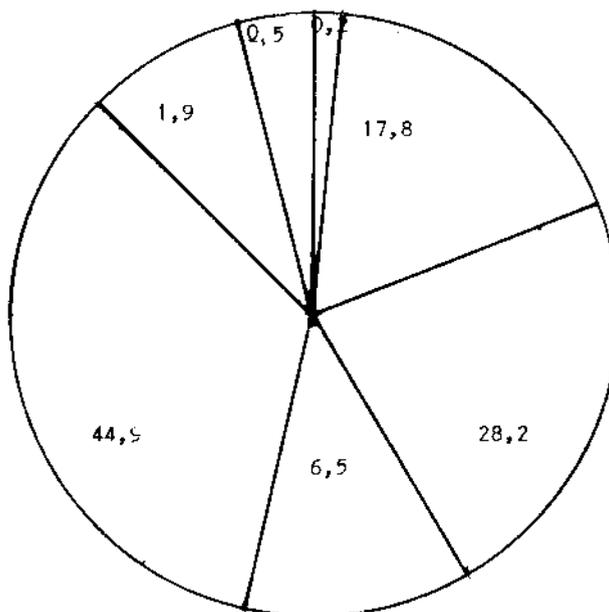
STRUCTURE DES DEPENSES DE MAISON
POUR L'ENSEMBLE DU PAYS (en %)



Dépenses courantes	53,6
Entretien	18,1
Equipement de maison	27,3

Premier passage

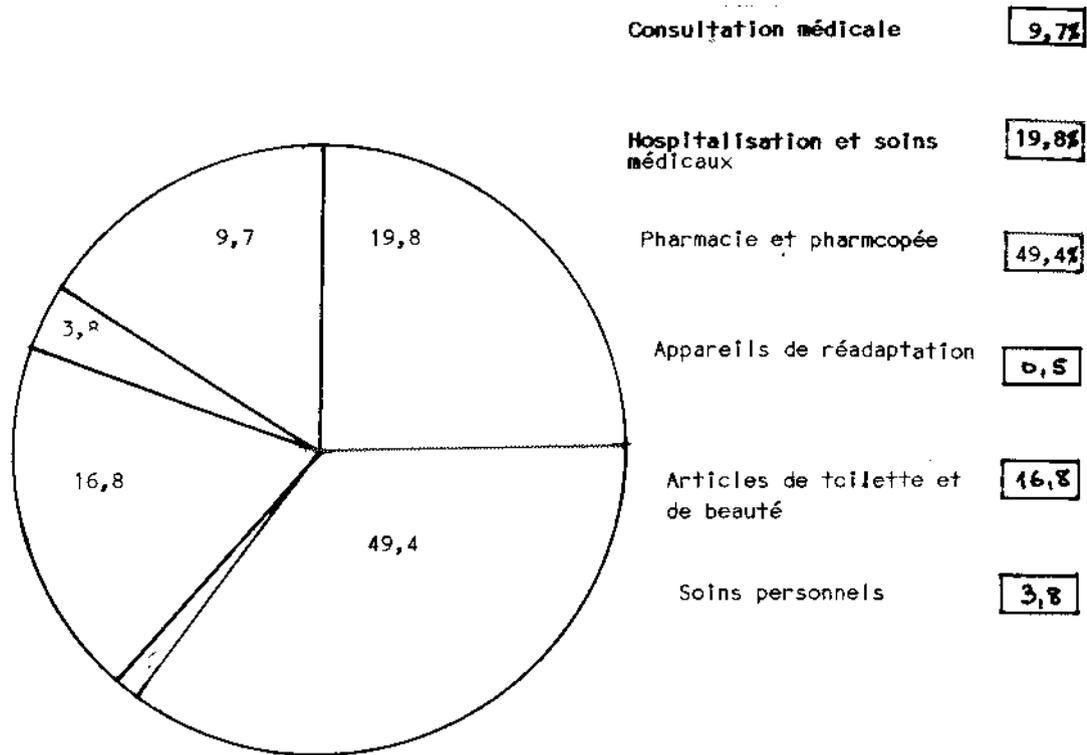
STRUCTURE DES DEPENSES DE TRANSPORT
COMMUNICATION POUR L'ENSEMBLE DU PAYS
(en %)



Moyen de transport individuel	17,8
pièces détachées accessoires carburant-huile	28,2
Entretien et réparation des moyens de transport individuel	6,5
Services et transport en commun	44,9
autres services de transport	1,9
Télécommunication	0,2
Frais de poste	0,5

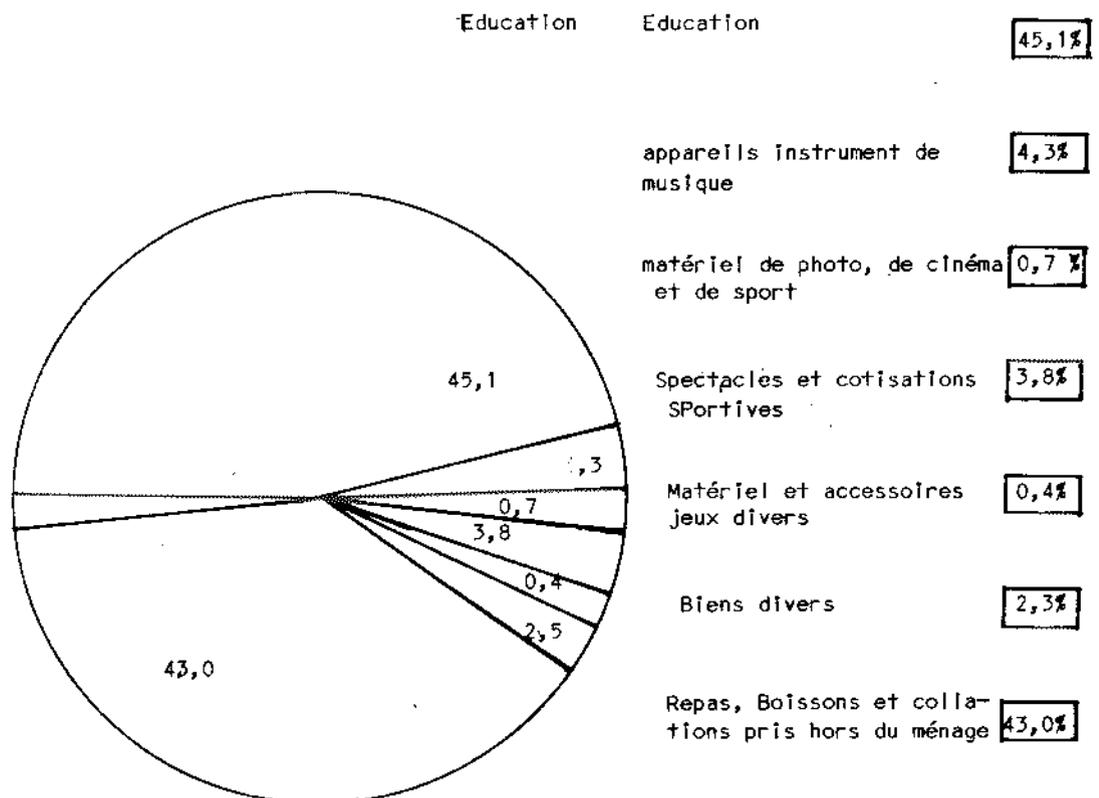
Premier passage

STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES DE SANTE
ET DE SOINS PERSONNELS POUR L'ENSEMBLE
DU PAYS. (en %)



Premier passage

STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES D'EDUCATION
ET LOISIRS POUR L'ENSEMBLE DU PAYS;



DEUXIEME PARTIE : LES DEPENSES NON LIEES A LA CONSOMMATION
FINALE DES MENAGES (en espèces)

Deux chapitres composent cette partie du rapport :

- Le premier chapitre présente la structure générale des dépenses non liées à la consommation finale au niveau de l'ensemble des ménages, selon les régions et suivant les C.S.P. des chefs de ménage.

- Le chapitre suivant traite de la structure détaillée des dépenses non liées à la consommation finale suivant les zones agroécologiques.

CHAPITRE I. STRUCTURE GENERALE DES DEPENSES NON LIEES A LA CONSOMMATION FINALE (en espèces)

A. Vue d'ensemble.

Pour l'ensemble du pays et pour le premier passage, les dépenses non liées à la consommation finale se sont élevées à 150.908.837.296 F CFA, soit 17.194 F CFA par personne.

42 % environ de ces dépenses proviennent des dépenses d'exploitation non agricole. Les dépenses d'exploitation agricole sont relativement peu importantes (5,8 %)

Tableau 1 : Structure des dépenses non liées à la consommation finale en valeur et en pourcentage.

(Ensemble du pays)

Premier passage

Poste de dépenses	Valeur totale	Dépense par personne	
		en valeur FCFA	en pourcentage %
Construction	25.597.149.089	2 891	16,9
Exploitation agricole	8.148.624.673	923	5,4
Exploitation non agricole	63.510.987.956	7.175	42,1
Autres dépenses	53.652.075.578	6.061	35,6
T O T A L	150.908.837.296	17.050	100,0

B. Etude régionale.

La distribution de ces dépenses entre les régions accuse des disparités si l'on tient compte des effectifs de population : Yaoundé et Douala totalisent à elles seules 34,9 % des dépenses et ne représentent environ que 11 % de l'ensemble des ménages.

.../...

Tableau 2 : Répartition des dépenses, des ménages et de la population suivant les zones agroécologiques.

(Premier passage)

ZONES	CACAO TABAC	CAFE	COTON ELEVAGE	NON- CLASSEE	YAOUNDE	DOUALA	TOTAL
Dépenses (en %)	18,2	22,2	21,2	3,5	19,5	15,6	100,0
Ménages (en %)	17,4	31,8	33,6	6,3	5,3	5,6	100,0
Population (en %)	18,5	33,4	31,1	5,7	5,3	5,7	100,0
Dépense non liée par tête (F CFA)	16.777	11.371	11.602	10.412	58.839	46.592	17.194

La structure des dépenses par région (Tableau 3) laisse apparaître des différences appréciables :

- 1° A Douala, le poste "Construction" arrive en tête avec 36,9 % des dépenses contre 5,9 % dans la zone "Coton-Elevage", 10,9 % dans la zone "Cacao-Tabac", 13,7 % à Yaoundé 19,3 % dans la zone "non-classée" et 10,9 % dans la zone "Café".
- 2° Les dépenses d'exploitation non agricole constituent le poste le plus important à Yaoundé et dans la zone "Cacao-Tabac", les parts budgétaires respectives étant de 57,3 % et 55,7 %.
- 3° Dans les autres zones agroécologiques, c'est le poste "Autres dépenses et sorties d'argent" qui occupe le premier rang : zone "Coton-Elevage" (51,6 % des dépenses), zone "non-classée" (49,6 % des dépenses) et zone "Café" (35,3 % seulement).

.../...

On peut également observer que si les dépenses d'exploitation agricole sont peu importantes dans toutes les régions, elles représentent néanmoins 12,6 % et 8,2 % du budget respectivement dans les zones "Café" et "Coton-Elevage", contre 0,6 % à Yaoundé, 0,2 % à Douala, 3,4 % dans la zone "Cacao-Tabac" et 2,4 % dans celle "non-classée".

Tableau 3 : Dépenses non liées à la consommation finale par zone agroécologique.

(en %)

(Premier passage)

(ZONES (Postes de dépenses	: CACAO : TABAC	: CAFE :	: COTON : ELEVAGE	: NON- : CLASSEE	: YAOUNDE :	: DOUALA :
Construction	10,9	20,9	5,9	19,3	13,7	36,9
Exploitation agricole	3,4	12,6	8,2	2,4	0,6	0,2
Exploitation non agrif.	55,7	31,3	34,3	28,7	57,3	36,4
Autres dépenses et sorties d'argent	30,0	35,2	51,6	49,6	28,4	26,5
T O T A L	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 4 indique que la variation de la dépense non liée à la consommation finale par personne est importante entre les grandes villes et le reste du pays. Elle s'est élevée à 58.839 F CFA et 46 592 F CFA à Yaoundé et à Douala respectivement, contre 16 777 F CFA dans la zone "Cacao-Tabac", 11 602 F CFA dans la zone "Coton-Elevage", 11 371 F CFA dans la zone "Café" et 10 412 F CFA dans la zone "Non-classée".

La dépense d'exploitation agricole par tête (tableau 4) s'est élevée à 1 438 F CFA dans la zone "Café", 948 F CFA dans la zone "Coton-Elevage", 573 F CFA et 246 F CFA respectivement dans les zones agroécologiques "cacao-tabac" et "non-classée". Dans les grandes villes, le niveau moyen a été de 354 F CFA (Yaoundé) et 100 F CFA (Douala).

.../...

Pour les autres postes, les parts budgétaires les plus importantes sont enregistrées à Yaoundé et à Douala. Viennent ensuite au troisième rang, les zones agroécologiques "Cacao-Tabac" (dépenses d'exploitation non agricole), "Café" (construction) et "Coton-Elevage" (Autres dépenses et sorties d'argent).

Tableau 4 : Moyennes (par tête) des dépenses non liées à la consommation finale selon les zones agroécologiques.

	(en F CFA)				(Premier passage)	
(ZONES : CACAO- : CAFE : COTON- : NON- : YAOUNDE : DOUALA)						
(Postes de dépenses : TABAC : : ELEVAGE : CLASSEE : :)						
Construction	1.827	2.379	682	2.009	8.063	17.196
Exploitation agricole	573	1.438	948	246	354	100
Exploitation non agri.	9.343	3.556	3.986	2.988	33.170	16.957
Autres dépenses et sorties d'argent	5.034	3.998	5.986	5.169	16.172	12.339
T O T A L	16.777	11.371	11.602	10.412	58.839	46.592

C . Etude par catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage (C.S.P.)

La structure des dépenses non liées à la consommation finale est variable d'une C.S.P. à l'autre, même si on peut constater que pour chaque C.S.P. la part budgétaire la plus faible est celle affectée aux exploitations agricoles..

Les dépenses d'exploitation non agricoles ont été prédominantes chez les professions indépendantes (3/4 environ des dépenses) et chez les employés (58,2 %). Ce poste de dépense a été peu représenté chez les cadres supérieurs (6 % environ des dépenses).

Le poste "Autres dépenses et sorties d'argent" est prépondérant quand on considère les ménages des exploitants agricoles (53,2 %), les ménages des cadres supérieurs (47,7 %), ceux des ouvriers (46,1 %) et de salariés agricoles (42,7 %).

.../...

CHAPITRE II : STRUCTURE SEMI-DETAILLEE DE LA DEPENSE NON LIEE
A LA CONSOMMATION FINALE.

A. Vue d'ensemble.

32 % environ de la dépense non liée à la consommation finale est constituée des dépenses d'achats des produits destinés à la revente (exploitation non agricole).

Les trois autres postes les plus importants totalisent 51 % de la dépense non liée à la consommation finale. Ce sont :

- les "engagements financiers" (prêts consentis, versements de tontine, remboursements d'emprunts reçus) : 3 285 F CFA par tête soit une part budgétaire en pourcentage de 19,2 %.

- les "autres dépenses et sorties d'argent" (impôts, cotisations à la C.N.P.S, dons en espèces consentis, amende payée, dot, cérémonies de mariage, de funéraille et de baptême, frais de justice) : 2 775 F CFA par personne soit un coefficient budgétaire de 16,3 %.

- Les matériaux de construction : 1 537 F CFA par personne soit 9 % des dépenses.

- La main-d'oeuvre : 6,5 % des dépenses ce qui correspond à une part budgétaire en valeur de 1 118 F CFA par tête.

.../...

Tableau 6 : Structure détaillée des dépenses non liées à la consommation finale.

Ensemble du pays	Premier passage	
	en valeur	%
Matériaux de construction	1.537	9
Main-d'oeuvre	1.118	6,5
Autres frais de construction	153	0,9
Achat d'immeuble bâti	83	0,5
Installations fixes	5	≠
Machines	8	≠
Matériel de labour, de plantation et de culture	21	0,1
Matériel de récolte et de battage	0,5	≠
Petit outillage	80	0,4
Matières premières agricoles	337	1,9
Charges diverses d'exploitation agricoles	360	2,0
Energie et combustibles (exploitations agricoles)	112	1,0
Matières premières (exploitation non agricoles)	751	4,4
Matériel et outillage (exploitations non agricoles)	206	1,2
Charges d'exploitation non agricoles	684	4,0
Coût d'achat des produits destinés à la revente	5.534	32,2
Engagements financiers	3.286	19,2
Autres dépenses et sorties d'argent	2.775	16,3

B. Etude régionale.

On peut remarquer que Yaoundé et Douala ont des comportements distincts même si elles détiennent les parts budgétaires (en valeur) les plus élevées (à l'exception des dépenses d'exploitation agricole).

.../...

- 1° A Douala, le poste le plus important se trouve être les dépenses de main-d'oeuvre avec 13.623 F CFA par personne, soit 29,2 % de la dépense non liée à la consommation finale. Viennent ensuite :
- . les dépenses d'achats des produits destinés à la revente : 10 280 F CFA par tête, 22 % de l'ensemble des dépenses.
 - . Les engagements financiers : 8 229 F CFA par tête, 17,7 % du budget.
 - . Les matières premières d'exploitations non agricoles : 5 017 F CFA par tête, soit 10,8 % des dépenses.
 - . Les "autres dépenses et sorties d'argent" (8,8 % des dépenses, 4 110 F CFA par tête).

- 2° A Yaoundé, on note la prédominance des dépenses d'achats des produits destinés à la revente (25.264 F CFA par tête) ; puis viennent :
- . les engagements financiers : 9 539 F CFA par tête, 16,2 % du budget
 - . les matériaux de construction : 9,7 % de la dépense non liée à la consommation finale, soit 5 692 F CFA par personne.

Dans le reste du pays, les préoccupations semblent différer d'une zone agroécologique à une autre :

- 1° La zone "Coton-Elevage" se distingue des autres par :
- le faible niveau des dépenses d'achats des matériaux de construction : 455 F CFA par tête contre 1 690 F CFA dans la zone "café," 1 310 F CFA dans la zone "cacao-tabac" et 1 730 F CFA dans la zone "non-classée"
 - La prépondérance des "autres dépenses et sorties d'argent" (3 736 F CFA par tête) contre 1 521 F CFA (café), 1 865 F CFA (Cacao-tabac) et 2 192 F CFA (non-classée).

- 2° En règle générale, les niveaux des différents postes de dépenses d'exploitation agricole ont été plus importants dans les zones agroécologiques "Café" et "Coton-Elevage".

.../...

3° Par zone agroécologique, les postes les plus importants se présentent ainsi qu'il suit :

- "Cacao-Tabac" et "Café" : coût d'achat des produits destinés à la revente et engagements financiers.
- "Coton-Elevage" : "Autres dépenses et sorties d'argent" et coût d'achat des produits destinés à la revente.
- "Non-classée" : Engagements financiers et coûts d'achat des produits destinés à la revente.

Tableau 7 : Parts budgétaires en valeur et en pourcentage
(Premier passage)

POSTES DE DEPENSES	NON-CLASSEE		YAGOUNDE		DOULA	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Matériaux de construction	1 730	16,6	5 693	9,7	3 023	6,5
Main-d'oeuvre	220	2,1	698	1,2	13.623	29,2
Autres frais de construction	58	0,6	367	0,6	374	0,8
Achat d'immeuble bâti	-	-	1 305	2,2	176	0,4
Installations fixes	-	-	-	-	≠	≠
Machines	-	-	-	-	-	-
Matériel de labour de plantation et de culture	8	≠	-	-	-	-
Matériel de récolte et de battage	-	-	-	-	-	-
Petit outillage	47	0,5	36	≠	5	≠
Matières premières agric.	32	0,3	261	0,4	10	≠
Energie, Combustible (exploitation Agri.)	139	1,3	3	≠	1	≠
Matières premières (exploitation non agri.)	610	5,8	1 444	2,4	5 017	10,8
Charges d'exploitations non agricoles	28	0,3	5 606	9,5	731	1,6
Coût d'achat des produits destinés à la revente	2 282	21,9	25 264	42,9	10 280	22,1
Engagements financiers	2 976	28,6	9 539	16,2	8 229	17,7
Charges diverses d'exp. ag	20	0,2	55	0,1	84	0,2
Autres dépenses et sorties	2 192	21,0	7 172	12,2	4 110	8,8

Tableau 8. Parts budgétaires en valeur et en pourcentage
(Premier passage)

(POSTES DE DEPENSES	: CACAO-TABAC :		: CAFE :		: COTON-ELEVAGE :	
	: Valeur :	: % :	: Valeur :	: % :	: Valeur :	: % :
	: F CFA :	:	: F CFA :	:	: F CFA :	:
Matériaux de construction	1.310	7,8	1.690	14,8	455	3,8
Main d'oeuvre	470	2,8	421	3,7	195	1,6
Autres frais de construction	47	0,3	268	2,3	32	0,3
Achat d'immeuble bâti	≠	≠	-	-	-	-
Installations fixes	15	≠	6	≠	0,8	≠
Machines	-	-	25	0,2	-	-
Matériel de labour	39	0,2	34	0,3	5	≠
Matériel de récolte et d'abattage	-	-	1	≠	-	-
Petit outillage	105	0,6	118	1,0	48	0,4
Matières premières agricoles	41	0,2	684	5,6	267	2,2
Charges diverses d'exploitation agricoles	267	1,6	423	3,7	514	4,3
Energie, combustibles (exploitations agricoles)	106	0,6	148	1,3	113	0,9
Matières premières (exploitations non agricoles)	369	2,2	265	2,3	618	5,2
Matériel et outillage (exploitation non agricole)	98	0,6	119	1,0	42	0,4
Charges d'exploitation non agricoles	337	2,0	556	4,9	251	2,1
Coût d'achat des produits destinés à la vente	8.539	50,8	2.615	22,8	3.075	25,9
Engagements financiers	3.168	18,9	2.477	21,6	2.250	18,9
Autres dépenses et sorties d'argent	1.866	11,1	1.521	13,3	3.736	31,4

ANNEXE I. STRUCTURE DE L'ECHANTILLON. ESTIMATION DES EFFECTIFS DE POPULATION ET DES MENAGES.

A. STRUCTURE DE L'ECHANTILLON.

Le nombre de ménages observés à l'Enquête Budget/Consommation s'est élevé à 5521.

La ventilation de cet effectif par catégories socio-professionnelles et par zones de résidence des chefs de ménage se présente ainsi qu'il suit :

	Zones C.S.P.	Cacao :-Tabac	Café	Coton- :élevage	Non- :classée	Yaoun- :dé	Douala	Total
Exploitants agricoles	575	1022	956	207	7	7	2774	
Salariés agricoles	26	59	36	2	2	4	129	
Professions indépendantes	111	213	102	21	139	119	705	
Cadres supérieurs	3	3	5	2	35	17	65	
Cadres moyens	27	43	21	10	36	28	165	
Employés	47	42	38	6	137	171	441	
Ouvriers	61	104	84	24	166	162	601	
Inactifs	23	64	107	45	95	147	481	
Non déterminés	28	58	10	4	35	25	160	
Total	901	1608	1359	321	652	680	5521	

B. ESTIMATION DES EFFECTIFS DE POPULATION ET DES MENAGES

Les données collectées au cours de l'Enquête sur les caractéristiques socio-démographiques ont donné lieu à des estimations des effectifs de la population et des ménages suivant ces variables.

Ainsi la population du Cameroun, estimée en septembre 1983 à partir des données de l'Enquête s'élève à 8.851.394 habitants correspondant à 1.534.988 ménages.

La répartition de cette population s'établit comme suit :

Tableau 1.

	Milieu	Cacao-Tabac	Café	Coton-élevage	Non classée	Yaoundé	Douala	Ensemble du pays
Population	1635414	2955056	2755027	505913	494016	505968	8851394	
Ménages	266434	488858	516011	96477	80848	86360	1534988	
Taille moyenne	6,2	6,1	5,4	5,3	6,2	5,9	5,8	

Par catégorie socio-professionnelle des chefs de ménage, les effectifs extrapolés de ménages sont regroupés dans les tableaux ci-après :

Tableau 2A

	C.S.P.	Exploitant	Sala-	Profes-	Cadres supé-	Cadres moyens	Emplo-	Ouvriers	Inac-	Non
Cacao-Tabac	199955	6539	20984	637	6908	7473	11934	4962	7042	
Café	309432	17919	65273	933	13213	12962	32034	19494	17598	
Coton-élevage	400283	9074	27249	1259	5638	11392	23538	35060	2518	

Tableau 2B :

(C.S.P. : Exploits : Salaires : Professions : Cadres supérieurs : Cadres moyens : Emplois ouverts : Inactifs : Non détermi-)	(Zones agricoles : Zones agricoles : Zones industrielles : Zones pénitenciers :)	()	()	()	()	()	()	()	()
Non classée	64443	632	5724	518	2932	1611	6729	12795	1093
Yaoundé	868	248	17236	4340	4464	16988	20584	11780	4340
Douala	889	508	15113	2159	3556	21717	20574	18669	3175

ANNEXE II

BREVE PRESENTATION DE L'ENQUETE BUDGET/CONSOMMATION (1)

L'ENQUETE BUDGET/CONSOMMATION, première opération de ce type et d'une telle envergure réalisée au Cameroun a été une enquête statistique par sondage auprès des ménages.

Elle a eu lieu sur le terrain du 5 septembre 1983 au 23 septembre 1984. Placée sous la tutelle du Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, cette Enquête a été organisée et exécutée par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (Bureau Central des Recensements et Enquêtes) avec l'assistance technique de la Division de la statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sous forme de missions de consultation.

A. OBJECTIFS.

L'Enquête a eu pour objet :

- de fournir les coefficients de pondération pour le calcul de l'indice des prix,
- de donner des indications sur la structure des dépenses et des revenus des ménages suivant les principales caractéristiques démographiques, géographiques et socio-économiques de la population.
- d'apprécier le phénomène de l'auto-consommation alimentaire en milieu rural ainsi que ses variations saisonnières.

(1) Le lecteur trouvera dans les rapports méthodologiques les principales réflexions relatives à l'organisation de l'Enquête et à son dépouillement, ainsi que la description détaillée des techniques utilisées.

B. ORGANISATION MATERIELLE ET CONDITION DE REALISATION.

Précédés pendant trois ans par les travaux de conception de documents techniques (questionnaires, manuels de formation) et de mise à jour du fichier des ménages par zone, les travaux sur le terrain proprement dits débutèrent le 5 septembre 1983 ; les passages s'échelonnaient dans le temps de la manière suivante :

- Premier passage : septembre, octobre, novembre 1983.
- Deuxième passage : décembre 1983, janvier, février 1984.
- Troisième passage : mars, avril, mai 1984.
- Quatrième passage : juin, juillet, août 1984.

Chaque passage a nécessité l'emploi d'environ trois cents enquêteurs, contrôleurs ou chauffeurs, recrutés et formés dès le début de l'enquête.

L'encadrement immédiat des enquêteurs fut assuré par des cadres moyens itinérants susceptibles d'effectuer un contrôle efficace du travail et de régler les différents problèmes rencontrés ; chaque contrôleur s'occupait de trois à quatre agents et bénéficiait à l'intérieur du pays d'un véhicule pour se déplacer selon un itinéraire préalablement établi.

Afin de faciliter la liaison avec les équipes travaillant à l'intérieur ainsi que l'acheminement des différents documents (questionnaires, fiches de contrôle) et des salaires, la direction effective des opérations sur le terrain fut partagée entre Yaoundé et les capitales provinciales (au nombre de neuf).

Les questionnaires remplis et vérifiés au niveau du terrain, subissaient un second contrôle par une équipe de deux à quatre agents en place dans chaque capitale provinciale ; cette équipe procédait également dans chaque questionnaire, aux calculs des totaux par grandes fonctions de dépenses et de revenus en vue de la publication rapide des résultats provisoires et du contrôle de la qualité et de la cohérence des observations.

Ces questionnaires étaient renvoyés périodiquement sur Yaoundé afin de permettre un nouveau contrôle et la codification des données.

C. TECHNIQUE D'ENQUETE ADOPTEE.

1. Plan de sondage.

L'Enquête a porté sur l'ensemble du pays, c'est-à-dire sur une population estimée à environ neuf millions de personnes à la date de l'enquête.

Le plan de sondage a prévu la stratification de l'ensemble national en six zones agroécologiques, délimitant chacune (à l'exception de Yaoundé et Douala) deux strates : l'une en milieu rural, l'autre en milieu urbain.

On distingue :

- les villes de Yaoundé et Douala,
- la zone de savane et de forêt (zone de culture du cacao et du tabac)
- la zone de hauts plateaux (région de culture du café),
- la zone côtière (région de grandes plantations de caoutchouc, de palmier à huile et d'installations industrielles).

L'échantillon comprend un total de 5521 ménages enquêtés, répartis dans 309 zones de dénombrement (2) telles que définies au Recensement de la population de 1976.

Il s'agit d'un plan de sondage à quatre degrés :

Premier degré :

Les unités primaires sont les arrondissements, tirés proportionnellement à l'effectif de la population.

Deuxième degré.

Tirage des zones de dénombrement proportionnellement au nombre prévu de segments, indépendamment dans les parties urbaine et rurale de chaque arrondissement choisi au 1er degré.

Troisième degré.

Tirage équiprobable d'un segment ou sous zone dans certaines unités du deuxième degré dont la taille dépasse un certain seuil.

(2) Il s'agit d'aires géographiques dont la population moyenne varie de 700 personnes en milieu urbain à 1000 personnes en milieu rural.

(3) Avant le tirage, on a été amené suivant un schéma bien défini à regrouper les plus petites zones avec des zones voisines puis à scinder les grandes zones en unités plus petites appelées segments.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

ECHELLE 1 / 5000 000

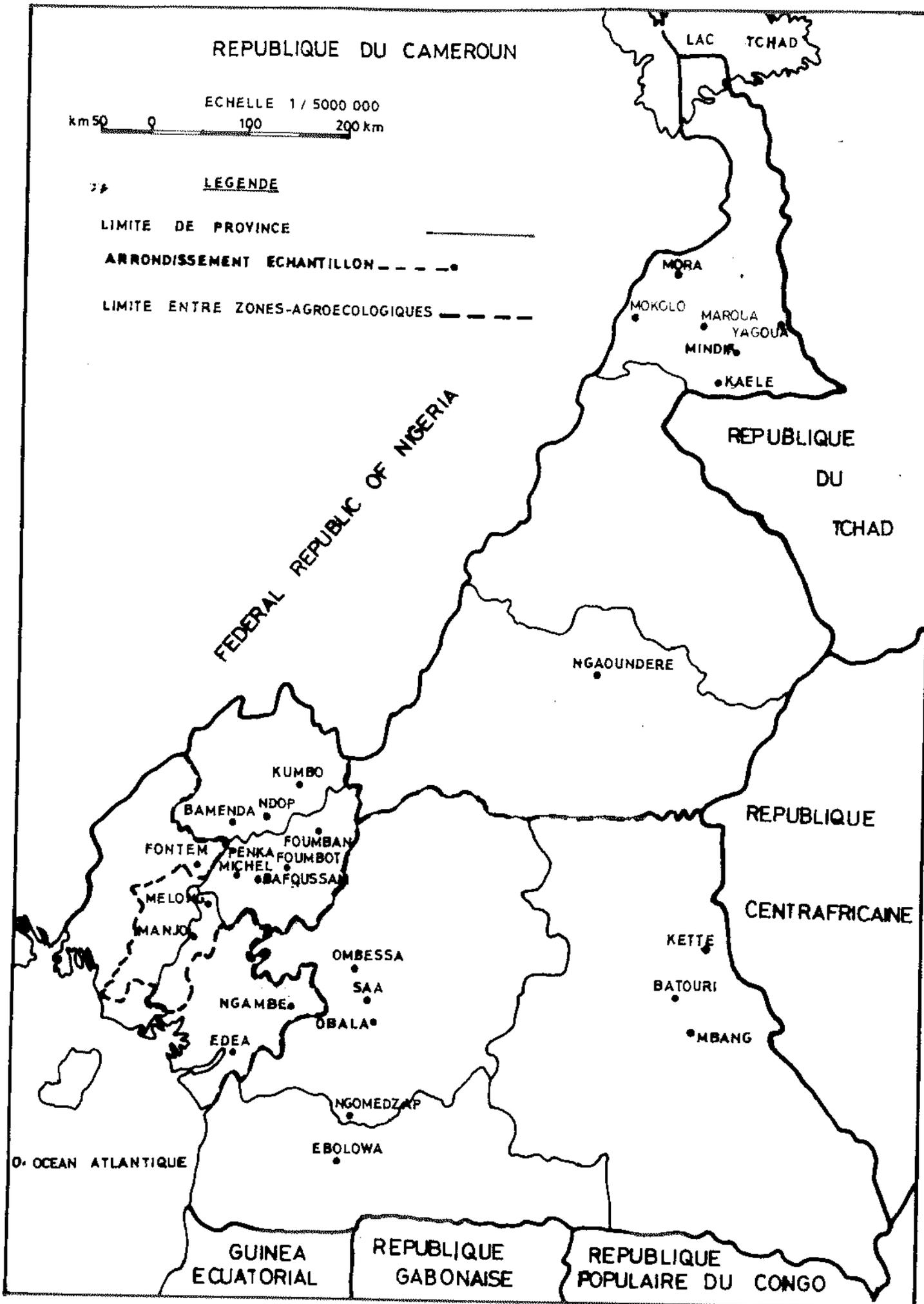
km 50 0 100 200 km

LEGENDE

LIMITE DE PROVINCE _____

ARRONDISSEMENT ECHANTILLON - - - - -

LIMITE ENTRE ZONES-AGROECOLOGIQUES - - - - -



Quatrième degré.

Sélection des ménages à partir de nouveaux fichiers obtenus lors de l'opération de mise à jour.

2. Méthode d'observation par passages répétés.

Le schéma d'observation des ménages est le même pour tous les passages. Il se présente ainsi qu'il suit :

- a-) L'année d'enquête se divise en quatre passages d'environ trois mois chacun.
- b-) Chaque enquêteur se voit confier trois segments ou grappes de ménages G1, G2, G3 qu'il doit visiter à chaque passage, à raison d'une grappe par mois. Dans chaque grappe résident 12 à 24 ménages-échantillons.
- c-) Au cours du mois (quatre semaines successives), l'enquêteur est tenu d'interviewer tous les ménages-échantillons chaque semaine de 6 jours d'enquête, soit 2 à 4 ménages en moyenne par jour. Pendant les quatre semaines, le jour d'interview est le même pour chaque ménage.
- d-) Le calendrier de travail dans une grappe est le suivant :

Semaine précédant la visite de l'enquêteur.

- le contrôleur se rend dans la localité où résident les ménages-échantillons de la grappe à enquêter pour une prise de contact.
- Identification des ménages et répartition en fonction des jours d'enquête.
- Le contrôleur remet ce schéma d'organisation des interviews à l'enquêteur qui est tenu de le respecter.
- Avant de quitter chaque ménage, le contrôleur laisse un carnet. Chaque membre résident est prié d'inscrire quotidiennement dans ce carnet la nature de chacune de ses opérations monétaires et le montant d'argent correspondant.

Première semaine.

L'enquêteur remplit d'abord le questionnaire "hebdomadaire" en s'assurant par contre-interview que le carnet a été convenablement rempli, c'est-à-dire sans omissions ni déclarations fantaisistes.

Remplissage en second lieu du questionnaire "rétrospectif" pour saisir les grosses opérations monétaires effectuées par le ménage depuis le passage précédent (à l'exception des opérations déjà enregistrées dans le questionnaire "hebdomadaire").

Dépôt d'un nouveau carnet à la fin de l'interview.

Deuxième, troisième et quatrième semaine.

- Remplissage du questionnaire "hebdomadaire" uniquement.
- Dépôt de carnet à la fin de chaque interview.

3. Présentation des questionnaires.

Au total 16 rubriques ont été définies.

Rubrique 1 : Composition du ménage.

Dans cette rubrique sont relevées les données démographiques et socio-économiques sur toutes les personnes habitant régulièrement le ménage ou y ayant passé la nuit précédant le jour de l'interview.

Rubrique 2 : Caractéristiques de l'habitat et inventaire des biens durables.

Cette rubrique saisit les informations sur le logement occupé par le ménage (dimensions, matériaux de construction utilisés) ainsi que certains biens durables possédés par le ménage (vidéo, voiture etc...)

Rubrique 3 : Autoconsommation alimentaire.

Rubrique 4 : Dépenses d'alimentation, de boisson et de tabac.

Rubrique 5 : Dépenses courantes ou régulières de logement (loyer, eau, électricité, combustibles, personnels domestiques).

Rubrique 6 : Dépenses régulières de transport (essence, frais de taxi, frais de bus urbain).

Rubrique 7 : Dépenses courantes de loisirs.

(Location de place au sport, au cinéma et au concert, frais de spectacles).

Rubrique 8 : Dépenses régulières d'exploitations familiales (location de bâtiment et de terrain, location de matériel).

Rubrique 9 : Revenus réguliers. (Recettes de petits services, salaires et rémunérations, loyer perçu sur immeuble bâti).

Rubrique 10 : Autres dépenses de logement.

Rubrique 11 : Dépenses de santé.

Rubrique 12 : Autres dépenses de transport et de communication.

Rubrique 13 : Dépenses d'éducation.

Rubrique 14 : Autres dépenses d'exploitation.

Rubrique 15 : Dépenses de construction.

Rubrique 16 : Autres revenus et recettes.

Les informations des rubriques n°s 1 et 2 sont saisies une seule fois, en début d'enquête.

Le questionnaire "hebdomadaire" comporte 14 rubriques (celles numérotées de 3 à 16) ; tandis que le questionnaire "rétrospectif" n'en compte que 7, du numéro 10 au numéro 16.

4. Relevés des prix.

Parallèlement à la collecte des données auprès des ménages, des relevés des prix ont été effectués dans les marchés proches de chaque zone d'enquête pour servir d'une part à la valorisation de l'autoconsommation alimentaire et d'autre part à l'estimation des quantités d'aliments achetés et consommés par les ménages.

Au total, 1000 relevés des prix environ ont été effectués pendant toute la durée de l'Enquête.

D. EXPLOITATION DES DONNEES.

Pour obtenir rapidement les principaux résultats et en même temps contrôler la qualité et la cohérence des observations pendant l'enquête, les techniques de dépouillement manuel ont été largement utilisées sur le terrain.

Ce type de dépouillement aura également aidé :

- au traitement des non-réponses (non-réponses partiels, non-réponse total) par la vérification du nombre et des numéros de séquences des questionnaires dans chaque dossier-ménage.

- à la constitution des données repères pour la vérification des premiers états informatiques.

Le traitement à l'ordinateur a permis de disposer de l'ensemble des tableaux statistiques prévus dans les délais raisonnables (si l'on tient compte de la masse et de la complexité des informations collectées).

Enfin il est important de souligner que l'ensemble des travaux qu'implique le dépouillement informatique a été réalisé par le service des Etudes et du Traitement Informatique de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (Sous-Direction des Etudes et de la Coordination).